

ETUDE PLURIDISCIPLINAIRE

DU SITE DE BARELS

(COMMUNE DE GUILLAUMES-ALPES MARITIMES)

TOME II

ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENTS

2003/2004

*ENQUÊTE ETHNOLOGIQUE SUR LA MEMOIRE DES PRATIQUES
DOMESTIQUES DU PLÂTRE ET DE LA CHAUX Á BARELS ET Á
BOUCHANIÈRES*

Frédérique ROY

Cadre de l'étude	204
Résumé	204
1. Repères méthodologiques	204
1.1 Organigramme 2004	206
1.2. Modèle de la grille d'entretiens	207
2. Eléments de synthèse	208
2.1 Tableau récapitulatif	208
2.2 Quelques pistes de recherche	210
Comment qualifier ce savoir-faire au sein d'usages domestiques ?	211
Qui sont ces praticiens ?	213
2.3 Tableau récapitulatif des termes employés pour parler du plâtre et de la chaux	214
3. Les représentations liées à l'usage du plâtre	217
3.1 Sa couleur	217
3.2 Les critères d'incompatibilité des matières	218
3.2.1 Les raisons de la chaux sur le plâtre à Barels	218
3.2.2 Les raisons du plâtre sur la chaux	219
3.3 La chaux	219
4. Eléments descriptifs relatifs aux techniques de production et d'utilisation du plâtre	221
4.1 Du gyp au plâtre : déroulement d'un chantier	221
4.1.1 Techniques de production : Extraction et choix du « gyp »	221
4.1.1.1 Les sources d'archives	224
4.1.1.2 Les sources orales	227
4.2 La cuisson du plâtre	228
4.2.1 Les aires de cuisson	228
4.2.2 Du plâtre cuit à point	230
<i>Monter le four...</i>	230
<i>...l'alimenter ...</i>	231
4.3 Battre le « gyp » puis le tamiser	232
4.4 Quelques techniques d'application	233
Références bibliographiques	240
Ouvrages et articles	240
Archives départementales des Alpes-Maritimes	240

« *QUALIFICATION DES MORTIERS ET ENDUITS DANS LE BÂTI DES
HAMEAUX DE BARELS* »

Joël TRESSOL, Philippe BERTONE

Introduction	244
1. Les mortiers et enduits de structure et façades	244
1.1 Les structures	244
Organisation du bâti :	244
1.2 Les façades	246
Nature des liants et enduits employés :	246
2.1 Les sols	252
2.3 Les cloisons séparatives	255
2.4 Les enduits intérieurs	256
Des observations	258
Des choix, objectifs et perspectives de l'étude	258

« Notre plâtre, c'est le meilleur ! »

***ENQUÊTE ETHNOLOGIQUE SUR LA MEMOIRE
DES PRATIQUES DOMESTIQUES DU PLÂTRE ET
DE LA CHAUX Á BARELS ET Á BOUCHANIÈRES***

Hameaux de haute altitude, commune de Guillaumes (Alpes-Maritimes)

Frédérique Roy



Je remercie vivement les Ateliers du Paysage

pour cette initiation à la matière.

Cadre de l'étude

Cette recherche sur la mémoire des techniques s'insère dans le programme d'étude pluridisciplinaire de Barels hameau situé sur la commune de Guillaumes dans les Alpes-Maritimes. Cette étude, initiée par le Conseil Général des Alpes-Maritimes, est mise en oeuvre par l'Ecomusée du Pays de la Roudoule depuis le printemps 2003.

Résumé

Cette recherche a été menée en parallèle à l'étude des enduits effectuée sur les bâtiments de Barels par les *Ateliers du Paysage*³³³. Des enquêtes qualitatives ont été réalisées auprès d'anciens habitants de Barels et des communes environnantes. Des recherches aux archives départementales et des prospections de terrain ont complété les sources orales.

En lien avec l'évolution du secteur du bâtiment et la généralisation de ciments artificiels en milieu rural, cette pratique a définitivement été abandonnée après la seconde guerre mondiale. A partir d'une description des différentes techniques de fabrication et d'utilisation de ces matériaux, il s'agit de dégager les savoirs et savoir-faire mis en oeuvre au sein d'anciennes pratiques domestiques.

L'analyse commence par les différentes étapes de transformation de la matière première : organisation d'un chantier (extraction, réglementation et organisation de la production, acheminement des matériaux), cuisson (localisation, organisation, technique de construction des fours), broyage, tamisage et stockage des matériaux. Elle se poursuit par l'utilisation du plâtre et de la chaux dans la construction, comme enduit, mortier à bâtir et à sceller, et dans l'aménagement intérieur (coffrage, moulure). Sont également abordés les modes d'apprentissage liés à ces pratiques.

1. Repères méthodologiques

Une description ethnographique ne peut se faire qu'en recourant aux idiomes indigènes.

Cette étude sur les usages du plâtre et de la chaux a été initiée par les *Ateliers du Paysage*, suite à leur prospection réalisée sur le site de Barels.

Leurs premières observations témoignent de l'emploi du plâtre et de la chaux à Barels, aussi bien en intérieur qu'en extérieur des bâtiments d'habitation et d'exploitation.

L'analyse réalisée par les *Ateliers du Paysage* confirme la présence du plâtre dans des enduits à Barels. Elle concerne cinq prélèvements de façades : trois au Serre et deux aux Laves³³⁴.

Le plâtre est également présent dans les constructions, en enduits de façade, pour le gros oeuvre. En intérieur, planchers, escaliers, cloisons ou corps d'enduits intérieurs, sont toujours en plâtre³³⁵.

Deux échantillons concernant un matériau brut et un produit transformé (cuit), ont également été analysés.

- le gypse de la Minière de l'ubac (Bouchanières) : Pur à 99,60 % de $\text{CaSO}_4 \cdot 2\text{H}_2\text{O}$ (Gypse) et 0,4% d'insolubles.

³³³ Entreprise de techniciens du bâti, histoire des techniques et traditions.

³³⁴ Pour une façade : l'analyse donne 85 % de plâtre, pour trois façades, 25 % de plâtre (c'est à dire au moins l'équivalent de chaux) et pour une autre, aucune présence de plâtre.

³³⁵ Pour une analyse détaillée, voir le rapport des *Ateliers du Paysage*, « Barels », 2004.

- le plâtre, stocké dans une remise à Bouchanières, qui proviendrait, d'après le propriétaire du même gisement, présente lui 2,5% de CaCO₃ (carbonate de calcium) et insolubles soit 97,5% de CaSO₄.2H₂O (Gypse).

Comme le précise les Ateliers du paysage, il s'agit de prélèvements uniques et ponctuels à ne pas obligatoirement extrapoler à l'ensemble du gisement. S'ils viennent bien du même endroit on peut toutefois penser que ce gisement est d'une bonne qualité.

Les entretiens se sont orientés autour des savoirs relatifs aux techniques locales de production et d'application du plâtre et de la chaux. Les matériaux d'enquêtes appelant sans cesse de nouvelles interrogations ou hypothèses, il s'est avéré intéressant de donner quelques éléments de réflexion autour des savoir-faire en milieu rural.

Ces techniques de construction correspondent aussi à des manières d'habiter. Ce n'est pas l'objet de ce travail mais il serait intéressant de s'y arrêter ; cela permettrait notamment d'interroger la notion de confort.

Une grille d'entretien a été élaborée à partir des informations recueillies auprès des *Ateliers du Paysage*, dans la littérature spécialisée, et s'est enrichie au fur et à mesure des recherches de terrain. La littérature spécialisée sur les pratiques du plâtre en milieu rural reste rare, il a donc été difficile de comparer ces données de terrain³³⁶.

Les matériaux recueillis sont le reflet des investigations propres à un premier travail d'ethno-histoire conduit sur les techniques de construction. Il ne prétend donc pas présenter de manière exhaustive ces techniques, ni de donner des « recettes ».

Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'un échantillon d'une dizaine de personnes. Le choix s'est orienté auprès d'habitants natifs des hameaux et communes proches de Barels (Bouchanières, Châteauneuf d'Entraunes, Sauze). Les personnes interrogées ont un lien direct de part leur profession ou expériences avec les techniques du bâti : la majorité d'entre elles a fabriqué du plâtre dans sa jeunesse et cela de manière très occasionnelle. Cette dernière précision a son importance : les souvenirs qu'ils évoquent et qu'ils gardent en mémoire sont surtout ceux de leurs parents ou proches.

Une des difficultés liée à ce travail a donc été de faciliter l'expression et l'émergence de savoirs le plus souvent à l'état de souvenirs lointains, de réactiver une mémoire restée passive.

De plus, tous les acteurs ne sont pas en mesure d'articuler leurs expériences et leurs connaissances, ce que souvent l'observation directe permet de réajuster. Celle-ci n'a pas pu se faire dans la mesure où le plâtre et la chaux ne sont plus utilisés en zone rurale comme matériaux principaux de construction (au moins depuis les années cinquante). Et comme le rappelle très justement Daniel Céfaï, « pour comprendre le sens d'un discours, il est nécessaire de le rapporter à des usages en situation et de saisir comment ils s'articulent avec certaines activités, avec des façons de décrire le monde, des manières de se projeter vers des objectifs et des pratiques d'évaluation du bien et du mal ». [2003 :190] Cette étude est

³³⁶ Cependant, depuis quelques années, rencontres et ouvrages spécialisés voient le jour et témoignent d'un nouvel intérêt pour ce sujet. Malheureusement, au moment de la rédaction de ce rapport, les actes du colloque « gipiers des villes, gipiers des champs » (octobre 2003), ne sont pas parus. Aussi, pour des raisons matérielles, il n'a pas été possible de consulter les travaux de Francine Simonin sur le sujet : 1995 *De pierre en poudre*, D.E.A. Anthropologie des techniques, Université de Provence ; *Fabrication et utilisation du plâtre en Haute-Provence (XIX^{ème})*, Etude pour le conservatoire ethnologique de Haute-Provence, Mane.

amplement basée sur une analyse du discours et doit être, par conséquent, considérée avec toutes les précautions méthodologiques.

Les entretiens ne sont ni exhaustifs ni conduits sous un protocole identique, selon la nature des savoirs en jeux. Certaines personnes ont été sollicitées à plusieurs reprises afin d'établir un terrain de confiance, de faciliter la compréhension et d'enrichir les connaissances. L'objectif étant de s'imprégner des logiques des personnes interrogées afin de restituer un point de vue *émic* et de le questionner.

Des prospections (visites de carrières, de lieu de stockage...) ont complété les entretiens semi-directifs. Une visite des différents lieux d'extraction avec les *Ateliers du Paysage* a été l'occasion de faire quelques prélèvements de gypse, de localiser au GPS des fours, à l'état de vestiges et de les mesurer³³⁷. L'analyse des échantillons de gypse prélevés sur deux anciens sites d'extraction de Bouchanières devrait permettre de corroborer ou non l'hypothèse de ces carrières comme lieux de provenance du plâtre de Barels.

Un seul échantillon de chaux m'a été remis par une personne originaire de Barels ; cette chaux aurait été utilisée pour la construction ou la réhabilitation de sa maison familiale au hameau de la Palud. Cette « poudre grisâtre », à valeur sentimentale, était soigneusement conservée, aux côtés d'autres objets de facture domestique, en prévision d'un éventuel réemploi.

Selon l'usage, les noms des personnes sollicitées pour ce travail ne sont pas mentionnés.

1.1 Organigramme 2004

- Suivi de l'étude des enduits réalisée par les *Ateliers du Paysage* sur les bâtiments de Barels : observation des différents matériaux utilisés dans la construction (08/04)
- Recherche documentaire sur les techniques de construction en milieu rural
- Enquêtes de terrain : entretiens et prospection sur la commune de Bouchanières (sites de production de matières premières (gypse) : extraction, cuisson et stockage) (du 19 au 25/04) ; entretiens oraux : communes de Guillaumes, Sauze, Saint-Martin d'Entraunes et Bouchanières (du 9 au 30 /08)
- Prospection sur les lieux d'extraction avec les *Ateliers du paysage* (15/08)

³³⁷ Ces données sont mentionnées dans le rapport réalisé par les *Ateliers du Paysage*, 2004.

1.2. Modèle de la grille d'entretiens

- Vous n'avez lu aucun livre sur le plâtre ?
- Si mais ce qui m'intéresse c'est ce que disent les gens.

Extrait d'entretien, Bouchanières, 2004.

- **Description du travail de transformation de la matière première et de son utilisation**

Extraction (réglementation et organisation de la production, acheminement des matériaux)

Aménagement du chantier

Cuisson (localisation, organisation, technique de construction des fours)

Broyage, tamisage et stockage des matériaux

Utilisation dans la construction : enduit extérieur, intérieur, mortier à bâtir et à sceller

Ajouts d'autres matériaux (sable, chaux, gravat, couleurs...) et leurs propriétés

- **Désignation des matériaux et qualités attribuées à ces techniques**

Critères de distinction et échelles de valeurs

2. Eléments de synthèse

2.1 Tableau récapitulatif

CONTENANCE	20, 15 ou 2 tonnes	Hauteur : 2m50	Diamètre : 1m30 /1m40
TYPE	<ul style="list-style-type: none"> - Fours domestiques, fours communs - Fours permanents et temporaires 		
BOIS DE COMBUSTION	<ul style="list-style-type: none"> - Genêt, buis, mélèze, chêne ; sec ou vert - Ramassage 2 à 3/ans avant un chantier 	Combustion durant 3J/3N (chaux : 8jrs)	
MATIERE : PLATRE			
<i>Texture</i>	- Dur après cuisson		
<i>Couleur</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Blanc, extrait de la partie supérieure du four - Rouge, à la sortie du four - Gris au fond du four 		
<i>Utilisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Plâtre à bâtir (mortier), coffrage (cloisons), enduits extérieurs et intérieurs - Raccrochage et crépissage - Blanc : utilisé pour les plafonds et murs intérieurs - Gris : Utilisé pour le gros œuvre 		
<i>Application</i>	- Truelle, pelle, pinceau		
<i>Qualités</i>	- Solidité, étanchéité, dureté (relative à la nature du gypse employé, au temps de cuisson, au bois de combustion utilisé, ...)		
LIEUX D'EXTRACTION - DU GYPSE			
<i>Vallon de La Palud (4 ou 5 fois) ou "minière de l'ubac"</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement des gens de Barels (reste à confirmer) et de Bouchanières - Vendu cuit en sac - Transport : chemins muletiers / bêtes de somme / traîneaux 		
<i>Châteauneuf</i>	- Approvisionnement de l'Eglise du Serre		
<i>Gisement de St Roch Bouchanières</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement du quartier des Anseingues à Bouchanières - Fours localisés au-dessus de la ruine de St Roch sur le chemin conduisant Au lieu-dit " le Sui " 		

<i>Sauze</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement de Sauze - Four privé et communal, village - Transport en charrette jusqu'au four et à la brouette ou à dos d'homme jusqu'au lieu de stockage 	
- DES PIERRES A CHAUX		
<i>Hameau du Serre (Barels), lieu-dit "Freial"</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Constructions, blanchiments - Fours mentionnés aux Laves et à la Palud, dans la forêt de "Salva Longe" 	
<i>Quartier du Moulin à Sauze</i>		
- DU SABLE		
<i>Rivière (barlatette, Barels) et route de Guillaumes</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Tamisage (tamis rond en peau), "sur une brouette", concassage - Critère de solidité du plâtre, "résistant" / économique 	
CONCASSAGE	- Masse, "maillet", moulin de Péone, concasseuse mécanique (sable, Bouchanières)	
TUF		
<i>lieu d'extraction</i>	- Vallon de la Palud, Barels	Confusion avec plâtre en réemploi
<i>Utilisation</i>	- Voûtes des fours à pain	

2.2 Quelques pistes de recherche

La première réaction des personnes interrogées fut de dire que le plâtre n'avait pas été utilisé à Barels. Ces remarques allaient à l'encontre des observations réalisées sur place révélant sa présence à l'extérieur comme à l'intérieur des bâtiments d'habitation et d'exploitation. Le souvenir de la chaux reste quant à lui plus présent et apparaît comme principal matériau de construction : « les maisons ne sont pas en plâtre mais à la chaux », est un propos récurrent dans les entretiens. On peut associer cette négation du plâtre à une interprétation déductive de la part des personnes ressources, liée à un savoir localisé : il n'y a pas de gisement connu à Barels donc il n'y a pas de plâtre. La situation géographique de Barels est également invoquée par ces personnes pour expliquer l'absence du plâtre : le premier quartier accessible (les Laves) est situé à environ une heure trente de marche (pour une personne non chargée) des premiers lieux d'extractions supposés (Bouchanières).

Paradoxalement, j'ai recueilli davantage d'informations sur les usages du plâtre que ceux relatifs à la chaux. Aucun four à chaux n'a été inventorié à Barels et la localisation de pierres calcaires au Serre reste hypothétique. Seul l'échantillon qui m'a été remis par un ancien habitant de Barels attesterait de son emploi dans les années 1930-40. Encore reste-t-il à déterminer la nature de cette « poudre grisâtre ».

1. D'une manière générale, le savoir sur les techniques liées à l'usage de ces matériaux dans la construction reste très localisé. Les lieux d'extraction de Bouchanières par exemple ne sont pas connus des habitants natifs de Sauze (village du Val d'Entraunes). On peut supposer aussi que les habitants de Bouchanières ont toujours ignoré l'existence de bâti plâtre à Barels. Cette méconnaissance peut être imputée à l'ancienneté des constructions. La construction la plus récente à Barels remonte à 1875, il s'agit d'une *sousta* située aux Laves³³⁸. Seule une personne, native de Bouchanières, a confirmé l'emploi du plâtre à Barels, provenant des carrières de Bouchanières. Une autre personne native elle aussi de Bouchanières rapporte l'utilisation d'un gisement de gypse sur la commune des Châteauneuf d'Entraunes pour la construction/rénovation de l'église du hameau du Serre. Un toponyme « le four », mentionné sur le cadastre de 1868, est situé sur la commune de Guillaumes, le long de la Barlatte³³⁹. On peut émettre l'hypothèse qu'un gisement le long du torrent ait servi à l'approvisionnement des habitants de Barels. Laurent Caméra, géologue associé à l'étude « Barels », a également observé un affleurement en bas du torrent de la Barlatte, proche de la départementale 2202.

Au fil des entretiens, les langues se sont déliées, la mémoire s'est peu à peu réveillée, faisant ressurgir d'autres détails sur l'emploi du plâtre et de la chaux à Barels, détails qui se découvriront au fil de ce texte.

2. Un autre fait récurrent se dégage des entretiens : les matériaux sont donnés comme incompatibles au sens de « pas de mélange chaux-plâtre » pour reprendre l'expression courante employée par mes interlocuteurs et cela malgré la similitude des qualités attribuées à ces deux pratiques ; avec toutefois une « préférence » marquée pour le plâtre, de la part de ces anciens usagers. Ceci s'explique assez facilement dans la mesure où son emploi est plus répandu que celui de la chaux, en particulier sur le secteur de Bouchanières, où les ressources naturelles sont abondantes.

3. Dès les premières enquêtes, il est apparu une confusion entre la chaux et le plâtre voire même le ciment ; une confusion qui se manifeste d'abord par les manières de nommer

³³⁸ IA071_A4_014, pour plus de détails, se rapporter à l' « Inventaire du patrimoine bâti », David Faure-Vincent, Rapport « Barels », 2004.

³³⁹ 071_1_F2, parcelle n° 194.

ces matériaux, mais aussi à travers leurs procédés de transformation, voire même d'application.

4. Les souvenirs récurrents sur le plâtre sont ceux relatifs à la cuisson des matériaux. Cette étape, de transformation du gypse en plâtre, est un moment de sociabilité intense pendant lequel peuvent être mis à contribution les membres de la famille, femmes et enfants, des voisins ou des proches. Les souvenirs relatifs aux techniques d'application restent plus nébuleux. D'une manière générale, on peut dire qu'il s'est opéré une rupture, un oubli. Et on peut supposer que la familiarisation avec cette pratique, occasionnelle, était trop courte pour que le savoir reste « intact » et se transmette.

Parallèlement, sa « difficile » transmission peut être imputée à l'expansion de l'industrie des matériaux de construction et la spécialisation par secteur des métiers du bâtiment (maçonnerie, gipserie). Ils sont des facteurs probants d'abandon de cette pratique domestique réalisée en milieu rural.

L'évolution du secteur du bâtiment se traduit par la généralisation des ciments artificiels qui arrivent dans les campagnes à la fin XIX^e et au début XX^e siècles. Ces derniers offrent de nouvelles possibilités – efficacité, performance : « *c'était nouveau, c'était plus facile à employer* ». Cette évolution des matériaux apparaît, dans une volonté de changement, comme une innovation technique qui permet la différenciation sociale. A ce titre, le plâtre et les représentations que sous-tend son usage apparaissent comme une marque d'archaïsme.

La chaux n'a pas eu la même trajectoire, ce qui explique certainement sa vive présence dans les mémoires et cela indépendamment de son usage. Répandue en milieu urbain et rural, son utilisation dans la réhabilitation du bâti a participé à sa valorisation. L'usage du plâtre en milieu rural, resté plus discret, n'a pas bénéficié d'une telle renommée, les savoir-faire « paysans » en la matière restent méconnus en France. Les diverses actions réalisées par des entreprises comme les « Ateliers du paysage », ou associations, témoignent de leur renouveau, et marquent de la part de ses nouveaux acteurs, la volonté de les maintenir vivants.³⁴⁰

Comment qualifier ce savoir-faire au sein d'usages domestiques ?

Le savoir mis en œuvre dans l'utilisation du plâtre ou de la chaux n'est pas considéré comme un savoir professionnel au sens où l'entendent ces anciens praticiens : « *c'était pas un travail, c'était un genre de boulot familial* ». Cette considération du travail est à mettre en lien avec les moments réservés à cette pratique. La préparation d'un chantier et sa réalisation (prélèvement et stockage du bois, extraction et cuisson du gypse) sont une activité annexe réalisée « *quand on avait le temps* », « *quand on n'avait pas de travail* », activité annexe à celles exercées dans un but économique comme l'agriculture ou l'élevage. « *Ils devaient sûrement en fabriquer l'hiver quand ils avaient du temps. Parce qu'ils n'allaient pas au champs... et après l'été quand il faisait bon, ils construisaient la maison* ». Elle reste réservée à un usage domestique : « *les gens ne le vendaient pas, ils se le faisaient pour eux* ».

Son apprentissage est pensé comme naturel, « *ça se fait tout seul* », évident, « *c'était pas une chose difficile* ». Dans les faits, l'initiation s'avère un processus de longue haleine élaboré et suivant des étapes bien précises. C'est en voyant d'abord leurs parents ou proches cuire du gypse ou « bricoler » un mur, puis en participant à certaines tâches parentales, « *nos parents nous expliquaient* », que le savoir-faire s'acquiert. Leur savoir devient inhérent à la pratique,

³⁴⁰ Il est intéressant de voir comment se positionnent les défenseurs du plâtre et de la chaux, deux « écoles » visiblement très militantes.

semblable à celui mis en jeu dans les pratiques potagères et de cueillettes³⁴¹. C'est bien cette imbrication entre la connaissance et la pratique qui fait dire aux praticiens qu'« *il n'y avait rien de bien compliqué* » dans la fabrication du plâtre.

Ces moments partagés, ou volés à l'univers parental, restent les plus présents dans les récits : « *le four que je me rappelle, je devais avoir 6, 7 ans* ». L'enfant le plus souvent observateur, s'initie petit à petit à la pratique, comme celle qui consiste à taper sur le gypse à la sortie du four pour le concasser. Un ancien praticien raconte : « *Mon tuteur il nous occupait, je sais pas d'où il les ramenait ces pierres à chaux. Il avait amené ça dans une pièce, un espèce de hangar et il disait « allez venez taper », il donnait les outils à chacun, et on faisait ce qu'on pouvait pour le relever. Je me rappelle bien avoir fait ça, broyer la pierre, la rendre farineuse* ». D'autres tâches arrivent plus tard dans l'univers des futurs praticiens : « *quand j'ai vu construire un mur, j'étais déjà grand, 10, 12 ans* ».

La mise à contribution des enfants à certaines tâches parentales pouvaient être ludique et être perçue comme un amusement « on jouait » ou comme une obligation, gage d'une bonne intégration sociale : « *Vous savez les enfants à l'époque, dès que vous pouviez faire quelque chose, y'avait du travail. Il fallait faire ça et ça, [...] les enfants étaient commandés. Ils leur apprenaient à travailler, à aller piocher et tout ça* ».

Pour un fils de maçon, qui a choisi de faire le métier de son père, l'amour du travail est un critère déterminant, ce qui explique sa représentation de l'activité exercée par son père : « *il fallait s'y connaître oui, je pense qu'il fallait s'y connaître et avoir envie de le faire, de le préparer. C'était des gens qui avaient surtout envie de bâtir qui le faisaient* ». Cette représentation s'oppose à celle, profondément ancrée dans l'esprit des interlocuteurs plus âgés, d'une société contrainte à « faire », où le choix n'existe pas.

L'apprentissage de ces paysans « non spécialistes » comme ils se désignent eux-mêmes, se fait donc « sur le tas », complété par différents échanges somme toute professionnels « *ils s'apprenaient l'un avec l'autre* ».

Les activités liées à la construction restent réservées aux hommes, les jeunes femmes, à l'adolescence, ne semblaient pas s'y intéresser : « *quand on est jeune... Ca vous intéresse moins !* ». Une femme évoque ses souvenirs de jeunesse : « *c'est plus des choses d'homme. C'est les hommes qui s'occupaient surtout de tous ces trucs. Je me suis jamais occupée si on les voyait ces trucs de plâtre, pourtant on allait y garder les vaches par là. Je m'y suis jamais intéressée* ».

Paradoxalement, et pour des personnes qui ne se considèrent pas comme des « spécialistes », on privilégiera un savoir-faire dû à l'observation et à l'expérience garant d'une technicité maîtrisée. Les références faites aux techniques de fabrication du plâtre à Péone³⁴², marquent la différence entre le savoir pratique et le savoir industrialisé, « *le travail à la main* », contre le rendement « *à la chaîne* » de « *l'usine* ». La comparaison faite par un habitué du « plâtre fait soi-même », entre un plâtre de facture domestique et celui produit à Péone est assez éloquente : « *ils le faisaient à demi cuire et vu que le plâtre il était pas assez cuit, il prenait pas trop bien. Il était pas solide. Le type il le passait au moulin, c'était l'usine [...] Et nous autres on le faisait bien cuire, après il était dur, il était long à prendre quand on le pétrissait, quand on faisait la gâche qu'on appelait, pour l'employer. Et une fois pris c'était du fer. C'était toujours le travail à la main qui était bien fait.* »

³⁴¹ Voir Frédérique Roy, Rapport « Barels », 2004.

³⁴² Péone, village situé en zone périphérique du Parc National du Mercantour, à proximité de Bouchanières, semble avoir été un foyer important de production de plâtre, et cela au moment où d'autres carrières d'extraction se sont éteintes, comme celles de Bouchanières. Une recherche sur ce site serait des plus intéressante pour comprendre cette expansion.

Ce savoir pratique devient de ce fait difficilement transmissible, notamment lorsqu'il n'a pas été exercé depuis longtemps et que ces connaissances doivent s'élaborer en mots.

Qui sont ces praticiens ?

C'était toujours le travail à la main le mieux fait.

Parmi les personnes interrogées qui ont pratiqué le plâtre avant la seconde guerre mondiale, on trouve des éleveurs et agriculteurs et quelques uns spécialisés dans le bâtiment. A leur connaissance, il n'y avait pas d'artisans spécialisés: « *ils étaient tous bons à faire un mur, une dalle* », et « *c'était le paysan qui se faisait lui-même sa maison* ».

Ils ne se considèrent pas comme des « spécialistes » mais reconnaissent et revendiquent cependant une certaine technicité à leur savoir-faire : « *on a fait des maisons et on n'était pas plus couillons que maintenant* ». Manier le plâtre n'est pas chose facile et est loin d'être à la portée de tout le monde.

Certaines réalisations nécessitaient l'aide de « gens de métiers », pour reprendre les termes évoqués par les informateurs : « *Pour le plâtre c'était un maçon spécial de Daluis. Parce que pour faire le plâtre il fallait être du métier. Le plâtre c'est délicat. Quand tu l'as gâché, faut le faire tout de suite sinon après ça se colle. Mon père était pas bon à faire le maçon, et il y avait des gens qui passaient* ».

L'abandon de cette pratique en milieu rural, est imputée à un manque de 'spécialistes' : « *il n'y avait plus personne capable de construire un four* », autrement dit, il n'y avait plus personne aux compétences multiples, sachant manier « *à la fois la terre et le plâtre* ».

Ces techniques du bâti réalisées avec « *les moyens du bord* » font appel à l'ingéniosité. Jugées modestes par ses anciens usagers, ces techniques, devenues caduques aujourd'hui, sont évoquées avec nostalgie ; ce qui leur fait dire qu'on ne trouve plus de « *vrais plâtriers* ».

2.3 Tableau récapitulatif des termes employés pour parler du plâtre et de la chaux³⁴³

Nom occitan alpin (en graphie)	Nom français
lo fort (lo forn) de chauç	le four à chaux
enfornar	enfourner
La maçonariá	la maçonnerie
bastir	bâtir
lo maçon (TN, francisme)	le maçon (gallicisme)
lo mestre d'òbra	le maître d'oeuvre, chef des opérations
la peira calcària	la pierre calcaire (vocabulaire savant)
la lauva	la pierre calcaire marneux (hameau des Laves)
lo freiat	la pierre bleue (bonne pour la chaux)
la peira bastarda	la pierre réfractaire (pour les fours notamment)
la sabla	les sables employés pour la maçonnerie
la grava	les sables employés pour la maçonnerie
la chauçina	la chaux vive
la chauç	la chaux éteinte
lo gip	le plâtre (pierre crue et cuite)
la gipièra	le gisement de gypse / lieu d'extraction
enduire	enduire
lo crespit	le crépi
lo crespissatge (TN)	le crépissage, l'enduit
la mauta	le mortier / mortier de chaux et plâtre
lo plastron	le mélange de sable et de ciment
la pala	la pelle
la pica	la pioche
lo farrat	le seau
l'esbriatge	le broyage
l'ières d'esbriatge	l'aire de broyage
la maça	la masse
lo bòsc de lenha	bois de combustion
lo cofratge	le coffrage
lo pan de bòsc	le pan-de-bois

³⁴³ Renseignements collectés par Laurent Revest (linguiste associé à l'étude « Barelès ») auprès de trois personnes, natives de Barelès et de Bouchanières.

lo decòr mé lo gip	le décor au plâtre
lo ciment	le ciment
la lauva	la pierre plate
la lausa (TN)	la pierre plate
lo fort de chauç	le four à chaux
lo fort de gip	le four à plâtre

2.3.1 Terminologie

Gyp ou gypse est le terme commun employé pour désigner la matière première, la pierre crue. Il est connu de toutes les personnes interrogées qui emploient au même titre « *pierre à plâtre* ».

Plâtre et gypse semblent employés indifféremment, pour désigner aussi bien la pierre crue que cuite. Dans les sources d'archives, le gypse désigne la pierre crue et la pierre cuite.

Ici nous employons les termes *gypse* pour désigner la pierre crue et *plâtre* la pierre cuite.

Les pierres calcaires, à la base de la fabrication de la chaux, sont moins connues que le gypse et apparaissent très rarement dans les entretiens. Ainsi on entendra plus souvent le terme de « *pierres à chaux* » ou « *pierres bleues* ».

Par distinction, les autres pierres, utilisées notamment pour la construction des fours, sont baptisées « *pierres de rocher* » ou « *pierres de l'homme* ». Elles font référence à des pierres trouvées « dans la nature » et dont l'emploi est celui qui a été décidé par l'homme. Les pierres que l'on retirait des champs cultivés ont la même appellation.

Une confusion est également faite entre le tuf et la cargneule :

Le tuf, au sens géologique n'est pas présent dans la région de Guillaumes. Il est



©EPR Cargneule, pierre que l'on trouve en abondance à la « *minièrre de l'ubac* ».

cependant possible de trouver du travertin, roche issue de sources pétrifiantes.

La cargneule est une roche cariée, calcaire, doublée de calcium et de magnésium. Le fluide issu du gypse transforme en calcaire la cargneule. Du gypse n'est donc jamais très loin des formations de cargneule³⁴⁴. Elle est employée pour du tuf par les gens de Bouchanières, en référence aux constructions de fours à pain ; ce sont des pierres réfractaires, « *qui ne sont pas lourdes et qui ne craignent pas la chaleur* ».

³⁴⁴ Précisions de Laurent Caméra.

La confusion entre la chaux et le plâtre est aussi d'ordre terminologique, l'un pouvant être employé pour parler de l'autre et inversement.

D'une manière générale, les termes employés témoignent d'un savoir technique très



localisé et réalisé dans un univers domestique. Les lieux d'extraction dont on fait référence sont ceux proches de chez soi. Les termes liés au métier du bâtiment ne semblent pas connus : c'est le cas par exemple de « bugets », désignant les cloisons ou de certains adjuvants pouvant être mélangés au badigeon. « *Je me suis pas renseigné là dessus* », est un propos qui revient souvent dans les discours.

©Les Ateliers du paysage, *Gypse de la carrière Saint-Roch à Bouchanières.*

3. Les représentations liées à l'usage du plâtre

3.1 Sa couleur

La roche de gypse se présente « sous forme de couches, ayant un aspect de sucre, blanc, incolore ou de miel » [Mercadier, 2000 : 73].³⁴⁵

Le gypse est d'abord qualifié par sa couleur. Celle-ci représente pour les anciens bâtisseurs, un critère déterminant pour juger de la qualité du plâtre. La couleur est aussi un critère de distinction de la chaux et du plâtre : « *la chaux est grise cendrée, le plâtre était rouge. On ne les confondait pas* ».

Le gypse de couleur blanche à la faveur des gens Bouchanières, c'est celui que l'on trouve notamment dans les carrières situées au quartier des Anseingues. Les anciens usagers se



souviennent qu'il devenait rouge à la cuisson. Ainsi, un plâtre sera désigné plus « dur », moins « solide », ou « résistant à point » selon la couleur du gypse et donc de son lieu de provenance. La dureté attribuée au plâtre est également liée à l'étanchéité : « *Ils le faisaient cuire plusieurs fois pour qu'une fois construit rien ne l'attaquait plus. [...] Il faisait une étanchéité, une chose dure comme du fer* ».

©EPR *Un mamelon de la « minière de l'ubac ». La couche supérieure, exposée à la lumière est devenue ocre. Plus en profondeur, le gypse est de couleur blanche.*

La couleur ocre rosé des façades est attribuée à un plâtre spécial, qui se trouve selon les informateurs dans les mêmes carrières. Le critère de dureté revient aussi pour désigner ce plâtre plus coloré « roux » et « dur à cuire » et qu'ils « *faisaient recuire pour qu'il conserve sa couleur* ».

Pour un fils de maçon, qui exerce lui même cette activité, la couleur du gypse est celle qu'il a l'habitude de voir sur les façades rosées par le soleil. Le « *gypse est rose, rouge mais pas blanc* ». Faisant appel à son expérience, et après lui avoir apporté quelques précisions sur les raisons de cette couleur rosée des enduits de façades, son avis sur la question a finalement changé : « *Quand je démolis des vieilles maisons je retrouve du plâtre rose, rose clair. C'est vrai qu'avec le soleil il a tendance à devenir rose, à se teinter. C'est vrai que quand on le gratte à l'intérieur il est plutôt blanc et la partie qui est vraiment à*

³⁴⁵ La zone d'extraction correspond à la zone du trias, bordant le permien (300 M), ce qui pourrait expliquer la couleur rosée du gypse trouvé dans la zone étudiée. Voir Laurent Caméra, Rapport « Barels » 2004.

l'extérieur elle est un peu rose. Ca doit plutôt être avec le soleil qui se teinte ». Cet exemple montre assez bien la rupture de transmission qui s'est opérée entre le savoir-faire de son père, qui a construit des maisons au plâtre et lui-même qui hésite entre du gypse cru et du plâtre, voire même qui n'est plus capable d'identifier une façade : à Barels « *on n'en voit pas du plâtre à l'extérieur, c'était tous les intérieurs qui étaient faits avec* ».

Les qualités attribuées au plâtre sont relatives à la provenance du gypse et à ses procédés de fabrication. Un informateur compare ainsi le plâtre de facture domestique et celui fabriqué à Péone où un moulin servait pour le concassage du gypse cru : « *Ce plâtre ne valait pas le nôtre, le leur était blanc et le notre était rouge, il avait plus de force que le blanc* ».

La possibilité de le mélanger à d'autres matériaux, comme le sable, offre, non seulement une économie³⁴⁶, mais apparaît comme un gage de qualité : « *Il était moins cuit, tandis que le nôtre supportait le sable, pas le leur. [...le notre] il était tellement bon qu'on pouvait mettre la moitié de sable* ».

On aura compris à travers ces propos que les qualités attribuées au plâtre sont surtout relatives à ce que l'on connaît, à ce qui est de l'ordre du familier, à ce que l'on aura expérimenté. Ainsi, dire que « *nôtre plâtre, c'est le meilleur* », c'est aussi valoriser et revendiquer un savoir-faire qui leur est propre.

3.2 Les critères d'incompatibilité des matières

3.2.1 Les raisons de la chaux sur le plâtre à Barels

L'utilisation de la chaux ou du plâtre dépend des ressources naturelles disponibles. A Sauze, par exemple, village du Val d'Entraunes, les deux matériaux étaient utilisés à quelques kilomètres de distance. Utilisé au cœur de la commune pour la construction du bâti, le plâtre n'était pas employé à l'est du village. La présence de pierres calcaires à cet endroit explique, pour des raisons de commodité, l'emploi exclusif de la chaux : « *Ils en faisaient [...] où c'était le plus facile, le plus près, [...] là où ils trouvaient la pierre propice en quantité, c'était tout réfléchi* ». De même pour le plâtre, utilisé à Bouchanières « *parce qu'il y en avait sur place* », évitant ainsi aux bâtisseurs « *d'aller courir à droite ou à gauche* ».

Au-delà de ces facteurs logiques d'exploitation du milieu naturel, la chaux comme le plâtre restent pensés comme des matériaux incompatibles, l'emploi de l'un excluant l'emploi de l'autre. « *On pouvait pas mélanger la chaux avec le plâtre, ça j'ai jamais vu* », « *ils se contrarient* », « *on ne peut pas les marier* », « *là où ils construisaient qu'en plâtre, la chaux n'était même pas connue, ça existait pas* ».

A part le sable, et là encore les avis restent partagés³⁴⁷, le plâtre « n'accepte » pas d'autres matériaux : « *le plâtre c'était vraiment que du plâtre. Y'avait pas un mélange de paille ou de foin, de chaume, ou de chaux* ». La chaux est quant à elle associée au ciment.

Contrairement à la chaux ou au ciment qui eux résistent « *à l'extérieur, aux intempéries* », la « crainte de l'humidité » attribuée au plâtre est donnée comme facteur d'incompatibilité avec la chaux : « *ça tient pas* », « *il faut le mettre plus à l'abri alors que la chaux résiste* ».

³⁴⁶ Le sable, matériau facile à extraire, permettait une économie de plâtre, tout comme la chaux utilisée comme mortier, que l'on économisait en y ajoutant du sable : « *on met jusque ce qu'il faut pour que ça colle parce que c'est du boulot, il fallait la fabriquer ou aller la chercher au diable* ».

³⁴⁷ Voir la partie 5.1.3 Battre le « gyp » puis le tamiser

D'après les informateurs, cette caractéristique explique également son absence comme plâtre à bâtir à Barels : « *C'était plutôt la chaux là haut à Barels. Le plâtre était plus utilisé pour les enduits intérieurs, extérieurs pas tant que ça, pas comme mortier à bâtir. La construction elle-même était faite avec de la chaux* ». Comme il a été déjà signalé plus haut, cette absence supposée du plâtre à Barels est à mettre en lien avec l'éloignement de ce hameau des lieux connus d'extraction de gypse.

3.2.2 Les raisons du plâtre sur la chaux

Pour les anciens usagers du plâtre, la chaux ne bénéficie pas des avantages propres au plâtre à bâtir, même s'ils ont pu aussi l'utiliser dans la construction. En cela, l'incompatibilité attribuée à ces matériaux découlent d'un usage. Ce dernier « *adhère plus sur la chaux* », il « *faisait pièce tout le temps* », il ne se cassait pas, il ne « *partait pas en dérive* » comme la chaux ou le ciment. Pour ces personnes, l'utilisation de la chaux dans la construction a été « *un désastre* » : « *Quand ça commençait à se dégrader, la pierre restait sèche après. Le plâtre lui non, il collait toujours* ». Ces critères de distinction des matériaux sont aussi, et au-delà d'une connaissance « pratique », attribuée à l'ancienneté du plâtre sur la chaux et surtout légitimé par un emploi généralisé ou non dans les campagnes alentours : « *les gens avec le plâtre, ils ont fait des villages, ils ont habité de partout* ».

3.3 La chaux

Trois emplacements de fours à chaux ont été mentionnés : un habitant de Bouchanières se souvient d'un four construit dans le bois de Silva Longe. Une personne, native de Barels a mentionné la présence d'un four à chaux construit à la Palud et située sous son ancienne maison familiale, un autre a été localisé à l'entrée des Laves par un habitant de Bouchanières et ancien chasseur à Barels. Les observations de terrain n'ont pas pu attester de leur présence.

Un lieu d'extraction des pierres calcaires utilisées pour la fabrication de la chaux à Barels a été cité par deux autres personnes, toutes deux natives du hameau. Il s'agit d'un lieudit situé au nord-est du hameau du Serre qui porte le toponyme « Freial », du nom de la pierre bleue³⁴⁸ et désigné sous ce terme par les informateurs.

Depuis la fin du XIX^e siècle, la chaux domestique a été remplacée par la chaux industrielle, ce qui expliquerait que les informateurs se la procuraient « prêt à l'emploi » à Guillaume. Les enquêtes orales fournissent donc peu d'informations sur sa fabrication.

Une source d'archives fait référence à la chaux du Teil parmi les matériaux de construction utilisés à des fins de rénovation du canal d'irrigation dérivé de la Barlatte à Bouchanières en 1897 : « [...]La chaux proviendra des usines du Teil (Ardèche) et sera apportée en sacs plombés. Elle sera conservée avec soin à l'abri de l'humidité [...] »³⁴⁹.

³⁴⁸ Toponyme décliné suivant les époques comme suit : frial (en) : en Frail, en Frejol (XVIIe), en Frayal (fin XVIIe), en Frayal (1778), en Fragal, en Frayal (an V), Freglial (1868), Michel Gourdon, Rapport « Barels », 2004.

³⁴⁹ ADAM – Fond préfecture – 7M521

Très peu de précisions ont été données sur les techniques de construction des fours à chaux. Ce qui revient le plus souvent en mémoire est son emplacement dans les bois³⁵⁰, proche des lieux d'extraction pour minimiser les efforts. Une seule description, assez floue, a été donnée par une personne native de Barels : « *On faisait un trou dans la terre, et après une espèce de bâtisse. Et là, on le remplissait de pierres et on le faisait brûler ces pierres. Ils mettaient des tas de bois et puis les pierres par-dessus* ».

De construction artisanale, comme les fours à plâtre, les fours à chaux sont de petites dimensions, de 2 à 3 m. de diamètre pour les plus gros, et comprenaient une *marmite* (ou cratère) dans laquelle étaient placés le charbon et les pierres à chaux, un foyer ou tunnel qui servait à l'allumage et assurait le tirage. Son toit était généralement en pente ou soutenu par des linteaux de bois, en pierres ou plus rarement en métal. Un muraillement assurait le maintien du four dans la pente. Il incluait l'orifice du foyer. Un trou vertical, faisant office de cheminée était aménagé au contact du dernier linteau du foyer³⁵¹. La cuisson durait de 8 à 10 jours.

³⁵⁰ Frédéric Chatel et Raymond Lestournelle notent que les fours à chaux se sont implantés en forêt, mais ne l'étaient certainement pas au moment de leur construction, la forêt s'étant installée naturellement ou plus tard après intervention de l'Office national des forêts [2002 :11] Les risques d'incendies engendrés par de telle infrastructure semblent corroborer cette hypothèse.

³⁵¹ Précisions données par F. Chatel et R. Lestournelle, *op. cit.*, p. 12.

4. Eléments descriptifs relatifs aux techniques de production et d'utilisation du plâtre

4.1 Du gyp au plâtre : déroulement d'un chantier

En principe pour faire une maison ils y passaient leur vie. Il fallait trouver les pierres pour la maison, après faire le plâtre, après la charpente, après couper les planches pour la toiture, c'était des années, des années.

Bouchanières, 2004.

La transformation de la roche de gypse, en plâtre prêt à l'emploi nécessite une organisation particulière. Elle se déroule suivant plusieurs étapes, chacune d'elles faisant appel à des connaissances et des compétences spécifiques. Elles apparaissent comme un facteur déterminant d'appréciation du plâtre. Sa qualité est à la mesure des savoirs mis en œuvre dans le déroulement de celles-ci.

Les représentations qu'en donnent les anciens bâtisseurs, font référence à une société productive, solidaire, d'entraide mutuelle, où les échanges marchands sont quasi-inexistants (gratuité de la matière première), où les ressources naturelles sont exploitées au maximum et à bon escient. Sans pour autant disqualifier les modes de vie, les discours participent d'une héroïsation d'une société, donnée comme a-temporelle, et de ses conditions d'existence, intimement liées à la conquête ou à la domestication de l'environnement naturel.

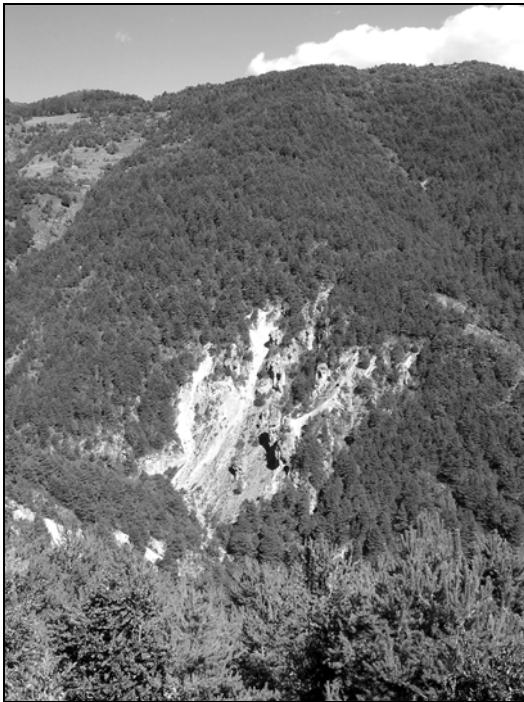
4.1.1 Techniques de production : Extraction et choix du « gyp »

Deux carrières de gypse ou *gipières* ont été mentionnées par les habitants de Bouchanières. La première est située au vallon des Jusberts ou Jubesses, appelés localement « vallon de la Palud » ou « minière de l'ubac ». Un ancien chemin muletier la traverse, rejoignant Péone, depuis le quartier la Geyne à Bouchanières. Quatre fours placés en bordure de la rive droite du vallon sont encore visibles. La seconde carrière dite de Saint-Roch, est située au vallon des Anseingues. Celle-ci était utilisée, pour des raisons de commodité, par les habitants du quartier du même nom à Bouchanières. Un chemin d'accès permet de la rejoindre depuis les Anseingues ou bien depuis un chemin partant de l'actuelle route départementale (D 75), à l'embranchement de la route menant au lieudit du Sui (carte IGN 1 :25 000, 3540 ET). Deux fours ont été observés le long de celui-ci.



Ci contre, la gipière de Saint-Roch depuis le quartier des Anseingues à Bouchanières

©Les Ateliers du Paysage



©Les Ateliers du Paysage



©EPR

La « mine de l'ubac » à Bouchanières et son chemin immémorial.

Plusieurs affleurements ont été observés après l'embranchement conduisant au lieu dit du Sui, le long de route départementale D 75 menant à Guillaumes. Leur usage n'a pu être cependant déterminé³⁵².

³⁵² Pour plus de détails sur leur localisation, voir le rapport réalisé par les *Ateliers du Paysage*, 2004.



Cadastrer 1868, ADAM 02mi028/071/001, 071_1_D1 : minière du « vallon de la Paud » ou « minière de l'ubac », Bouchanières



Cadastrer, 1868, ADAM 02mi028/071/001, 071_1_E4 : minière du « vallon des Anseingues », Bouchanières.

4.1.1.1 Les sources d'archives

Peu d'informations ont pu être recueillies sur le droit d'usage de ces carrières. Les sources d'archives confinées au XIX^e siècle, sont les plus bavardes sur le sujet mais restent muettes sur les techniques utilisées.

Une source du 5 juin 1853 mentionne la vente d'une minière à plâtre, de la part de Jean Baptiste Ravel à Simon Zacharie Lions pour £20.

*« Jean Baptiste Ravel fils majeur et séparé de Joseph Antoine, né et habitant sur le terroir de cette ville. Lequel librement pour lui et les siens, et sous toutes les garanties, telles que de droit vend, cède, remet et transporte à Simon Zacharie Lions, fils majeur et donataire de Jacques, né et habitant sur le terroir susdit, icy présent, stipulant et acceptant, la moitié d'une minière à plâtre, qu'il a et possède sur le terroir de cette ville [de Guillaumes] hameau de Bouchenièr dénommé Couites, porté sur le livre cadastre an 11 (ou II) 306 allivré à seize centimes, la dite minière se trouvant dans le gast à l'Ubac des Couites, et qui confronte du levant Joseph Toche Gandole, du couchant un vallon, du midy Jean Cazon, et du nord terre commune, sauf plus vrais confronts. Pourra l'acquéreur Lions, jouir, user et disposer de la dite minière, c'est-à-dire la moitié qui restera indivise, avec la moitié restante au vendeur, pour en jouir et user à leur plaisir et volonté, et sans que, tant le vendeur que l'acquéreur en puissent céder, à qui que ce soit [pour l'extraction] sans la permission des deux parties contractantes ou leurs représentants, et en jouir à compter d'aujourd'hui, tout ainsi et de même que le vendeur en avait le droit. La présente vente est faite et consentie, pour le prix et somme de vingt livres, que le vendeur déclare, à nous notaire en présence des témoins, avoir reçue de l'acquéreur en bonnes espèces de cours, auparavant le présent et non au vû de nous dit notaire et témoins, au moyen de ce. Comme content et satisfait, le vendeur quitte l'acquéreur du prix de la présente vente, avec promesse de ne jamais plus lui faire aucune recherche ni demande, comme aussi d'observer tout le contenu au présent, à peine de tous depens, dommages, intérêts l'une en faveur de l'autre des deux parties. Dont acte requis et concédé. Fait lû et prononcé à claire et intelligible voix et expliqué en langue vulgaire, au lieu que dessus, en présence des parties et des sieurs Joseph Victor Rancurel fu André, né en cette ville, et Benjamin Don, fu Jean Joseph, né à la Croix et tous les deux habitants en cette ville, témoins requis, connus et signés avec nous notaire et les parties».*³⁵³

Une archive fait mention en 1862 d'un litige de propriété mettant en évidence l'implantation d'un four à plâtre sur une aire de foulage de la commune de Péone (quartier des Villars). Le four qui se trouve sur l'aire devra être comblé. Le propriétaire garde le droit de cuire les pierres de gypse jusqu'au courant du mois de mars de l'année suivante ; après cette période, ce droit lui sera retiré.

« La demanderesse nous a indiqué une propriété cultivée sur cette propriété se trouve une maison appartenant la partie exposée au levant du défendeur Clary Eustache et la partie opposée au couchant à la défenderesse Marianne Clary du côté ouest de l'habitation de la demanderesse se trouve une aire qui va toucher le

³⁵³ Archives notariales Guillaumes 3 E 004/402

chemin public, à la partie nord a été construit un four à plâtre qui également le chemin public et qui s'avance dans les terres de l'aire susdite un petit sentier conduit sur un terrain gazonné qui se trouve exposé au nord enfin du côté du midi se trouve un chemin qui part du chemin public et qui longe les deux maisons du couchant au levant.

Compromis

3° le four a plâtre qui se trouve sur l'aire susdite sera comblé et des marques qui ont été faites sur des pierres des côtés est et ouest du four détermineront l'espace que chacune des parties aura à en prendre et une muraille sera faite à frais commun pour délimiter les deux propriétés ;

4° les pierres pour faire le plâtre seront cuites par le défendeur a qui elles appartiennent dans le courant du mois de mars de l'an mil huit cent soixante trois cette époque passée ce droit lui serait interdit.

5° L'aire qui se trouve du côté nord des deux maisons contiguës et dont la demanderesse revendiquait aussi la mitoyenneté sera laissée en toute propriété au défendeur Clary Eustache la demanderesse se réserva aussi d'en revendiquer la propriété si elle trouvait un acte qui la lui concédât ».³⁵⁴

Une source de 1875 confirme le paiement du plâtre³⁵⁵. Il s'agit de douze mesures de plâtre à 4,50 F, en sachant qu'un hectolitre de blé froment est à 28 F et un litre d'huile d'olive à 1,50 F. Aucune précision sur la nature de la charge, plâtre cuit et tamisé, n'a été donnée.

Une source datant de 1879 mentionne un litige entre un propriétaire rentier demeurant et domicilié à Guillaumes, Lions César, et un fermier cultivateur demeurant à Bouchanières, Toche Léon.

« Le demandeur a cité à comparaître devant nous pour l'audience du 21 mai dernier le défendeur Toche prétendant que celui-ci s'est permis d'extraire une grande quantité de plâtre pour en faire le commerce dans une propriété appartenant au demandeur située au quartier dit les Rabières. Confrontant du levant Toche Joseph et terre commun du midi, le ravin de l'Eguille, du nord le torrent de Colombiers et les hoirs Menjeaud dont il dit en avoir la possession paisible et publique à titre de maître, que par ces voies de faits, il lui aurait occasionné un dommage d'au moins 10f ».³⁵⁶

Une autre source de 1884 fait état d'un litige concernant du plâtre extrait sur la commune de Guillaumes sans autorisation du propriétaire.

« Pourchier : propriétaire d'une terre labourable, vigne et inculte le tout attigü dénommé vallon de Pourchier, située au quartier du Thuebis, terroir de la commune de Guillaumes, confrontant du levant et nord la terre commune du midi le gravier du Thuesbis et du couchant les Hoirs de Repon Simon, prétendant que le défendeur s'est permis dans la journée du 7 janvier courant et ensuite, sans aucun droit et de voies de faits de traverser, tant à pied qu'avec des bêtes de charges la propriété du demandeur et d'y extraire et transporter une quantité de

³⁵⁴ 4U20/008 Justice de Paix de Guillaumes, f°79.

³⁵⁵ 4U20/003 Justice de Paix de Guillaumes, f°36

³⁵⁶ 4U20/002 Justice de Paix de Guillaumes

*plâtre ; lui faire défense de ne plus troubler à l'avenir et pour l'avoir fait condamner le dit défendeur à payer au demandeur Pourchier, la somme de 50 f dommages et intérêts en outre aux dépenses sous toutes réserves».*³⁵⁷

Une autre source de 1885 relate aussi un litige Lambert Joseph et Robert Antoine concernant du plâtre extrait sur la commune de Guillaumes.

*« Condamner à lui payer la somme de 10 f qu'il lui doit montant de cinq journées qu'il a employées à l'extraction du plâtre dans le courant du mois dernier. Le défendeur comparissant aussi en personne a dit que le demandeur avait travaillé quelques jours pour extraire une quantité de plâtre qu'ils devaient faire cuire et se partager ensuite ; que quelques temps après il avait seul profité de ce plâtre parce que le demandeur n'avait pas pu préparer le bois nécessaire pour faire cuire ainsi qu'ils avaient convenu, mais qu'un second accord était intervenu entr'eux par lequel lui défendeur pouvait user du plâtre extrait et qu'il en fournirait d'autres à ses frais lorsque le sieur Lambert serait à même de fournir le bois, ce qu'il demandait à pouvoir justifier*³⁵⁸ ».

Une autre datant du 17 avril 1910, fait mention d'une demande de droit d'extraction de gypse par Martin Arnaud.

« Par devant maître Aillaud Charles-Honoré notaire à la résidence de Guillaumes (Alpes-Maritimes) soussigné. Comparu Mr Pons Joseph propriétaire, demeurant à Guillaumes au hameau de la Ribière. Lequel par la présente cède, en s'obligeant à garantie de tous troubles, évictions publiques et hypothèques et autres empêchements quelconques A Mr Arnaud Martin, propriétaire, entrepreneur de travaux publics, demeurant et domicilié à Villeneuve-d'Entraunes. Ici présent et acceptant Le droit d'arracher par la mine ou tous outils perforants, soit superficiellement, soit en tréfonds, les platres et gypses qui forment le fonds d'une parcelle de terrain qu'il possède sur le terroir de Guillaumes, au quartier dit de Portissole, et portée au cadastre sous le n° 555 de la section F, et installer pour cette extraction toutes machines quelconques. Et aussi le droit de passage dans la parcelle sise au même quartier portant le n° 565 de la même section F. Pourra M. Arnaud jouir des platres et gypses provenant des carrières, qu'il servira (?) dans la parcelle n° 555, à compter de ce jour, et pourra en jouir tant que l'extraction se faire. Il paiera les frais et honoraires des présents. Les contributions premières restent à la charge de Mr Pons, propriétaire du fonds, les bancs à extraire étant plutôt en tréfonds. En outre, la présente action est faite sans stipulation de prix, mais à charge par Mr Arnaud d'établir de la Route Nationale n°220 jusqu'à la parcelle dont cession de carrière est consenti, une voie carrossable pour l'exploitation de la carrière, et Mr Pons aura la faculté de se servir pour son usage de la même voie, sans être tenu à sa quote part d'entretien, celui-ci restant à la charge exclusive de Mr Arnaud ; et encore Mr Pons pourra, pour ses besoins seulement, prendre à la carrière de Mr Arnaud toute la quantité de gypses qui lui sera nécessaire en tous temps. Pour la

³⁵⁷ 4U20/004 Justice de paix de Guillaumes

³⁵⁸ 4U20/004 Justice de paix de Guillaumes, f°80.

perception des droits d'enregistrement, les parties évaluent à quarante francs les charges de Mr Arnaud, dont cinq francs pour la servitude de passage³⁵⁹ ».

4.1.1.2 Les sources orales



mamelon de la minière de l'ubac, Bouchanières

A l'opposé de ce que laissent découvrir les sources d'archives, les personnes interrogées prêtent peu d'intérêt à la réglementation relative au droit d'extraction tout comme à la valeur marchande du plâtre : le plâtre « *c'était toujours gratuit* », au pire « *il le faisait guère payer* » et le propriétaire « *s'en foutait pas mal* ». Plus nuancées, certaines s'accordent sur le coût de l'extraction redevable au propriétaire de la parcelle : « *il devait faire payer quelque chose, c'est sûr. Sinon il n'aurait [le propriétaire] pas gagné sa croûte de ce temps* ». Toutes s'accordent sur le caractère privé des carrières situées à Bouchanières.

© Les Ateliers du Paysage,

Indice de la valeur attribuée au plâtre et donc des représentations sociales que sous-tendent son utilisation, le plâtre était le plus souvent troqué, échangé contre « *un ou deux agneaux ou du blé* ». Son coût dépendait du bon vouloir du propriétaire : « *Les carrières, ben c'était aux gens comme ça, au voisin, chacun pouvait aller en chercher. Il ne fallait pas payer, les gens vous le donnaient. [...] Vous savez entre voisins, quelqu'un disait ben moi j'aurais besoin de plâtre, il allait le chercher* ». Ces récits ne sont jamais datés ni même contextualisés : il peut aussi bien s'agir de l'évocation de leur jeunesse (années 1920-30), ou bien faire référence aux représentations qu'ils ont du cadre de vie de leurs parents ou grands parents. Seul, un ancien bâtisseur, a mentionné la vente de gypse cuit à la « *minière de l'ubac* ».

D'après les anciens habitants de Barelles et ceux natifs de Bouchanières et de Sauze, les carrières auraient fermé après la Seconde Guerre mondiale, pour être ensuite remplacées par les « *usines à plâtre* » devenues les lieux exclusifs d'approvisionnement. Il a été difficile d'obtenir des précisions sur ces lieux. Néanmoins, l'expansion et la concentration d'industrie

³⁵⁹ Archives notariales Guillaumes 3 E 109/011, n°32

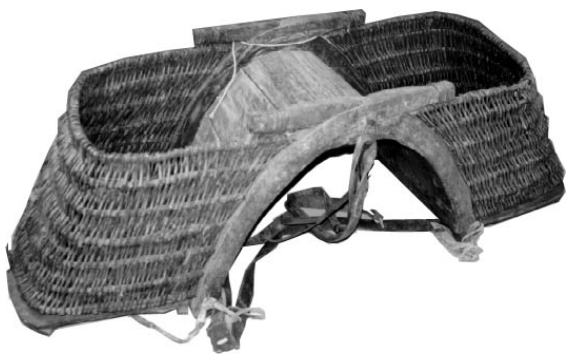
du plâtre dans la région puis du ciment est directement imputable à l'abandon définitif des petites carrières à usage essentiellement domestique.

Il est difficile d'évaluer les quantités produites. D. Mercadier précise que le plâtre, comparé à la chaux, était un produit suffisamment simple pour être fabriqué à la demande, et en quantité désirée. Il n'était pas nécessaire d'après l'auteur d'en produire trop [2000 : 73-74]. Les renseignements que j'ai pu recueillir restent assez flous : « *ils en extrayaient pas mal parce que pour faire une maison il en faut plusieurs tonnes* », « *on faisait 5 voyages le matin, 5 voyages l'après midi avec les bêtes* », « *il ne fallait pas que 1000 kilos* ».

Les procédés d'extraction ne semblent pas varier d'une région à l'autre. Les sources d'archives comme les sources orales font référence aux pinces, aux pioches voire « aux pétards ». L'extraction se faisait plutôt l'hiver, en février, au moment les plus creux des principales activités économiques de production.

Les carrières situées à Bouchanières sont accessibles par des chemins muletiers. Les caisses ou des bâts à fumier, « *benhas* », ont été mentionnés à plusieurs reprises pour le transport du plâtre cru au lieu de cuisson. Elles pouvaient également servir à acheminer le plâtre cuit jusqu'au lieu de stockage.

Le mulet était l'animal le plus utilisé pour le transport. Puis venaient par ordre de préférence: l'âne et le cheval. Les voyages semblaient s'organiser par famille, ou avec des voisins avec lesquels on pouvait partager les charges de plâtre. Le transport pouvait également être pris en charge par une personne équipée pour cette tâche. Un habitant de Bouchanières raconte que le transport du plâtre à l'époque de son père (fin XIX^e siècle) était assuré par « un homme de Guillaumes qui avait un gros cheval et [qui] avec le chariot » l'acheminait jusqu'au chantier où était construit le four.



Bât à fumier « benhas » « *C'était un panier de chaque côté de l'âne, avec un couvercle qui se relevait, qui se rabattait et puis dessous y'avait un couvercle avec un petit bâton. Il tirait le bâton, ça s'ouvrait et puis ça tombait* ». ©EPR 97-151

4.2 La cuisson du plâtre

4.2.1 Les aires de cuisson

Des vestiges des fours ont pu être observés sur les lieux même d'extraction :

- Quatre au vallon des Anseingues ou « minière de l'Ubac », à la lisière de l'ancien chemin muletier.

- Deux autres en contre bas de la départementale D 75 menant à la minière de Saint-Roch.

ou proches des bâtiments d'habitations et d'exploitations

- Un au quartier de la Geyne à Bouchanières, mentionné sur le cadastre de 1868 comme four en ruine.

- Un autre au quartier les Livous, devant une maison³⁶⁰.

Les aires aménagées pour le battage du plâtre ont pu être observées à proximité des fours domestiques. La plupart d'entre eux ont disparu, engloutis par des phénomènes d'érosions ou bien détruits suite à des travaux d'aménagements routiers.



Les habitants de Bouchanières ont confirmé une organisation par quartier et non pas par famille comme pourrait le supposer la réalisation d'un chantier à des fins privées (maison d'habitation, bâtiment agricole...). Les fours pouvaient être situés à proximité des maisons, en bordure d'un chemin, ou dans un talus, sur des parcelles communales ou privées. Ils pouvaient également être construits sur des terrains proches des carrières, achetés ou loués à cet effet.

Pour I. Magnaudeix, ces différentes localisations des fours ont évolué en même temps que l'organisation sociale des villages : placés d'abord en lisière des carrières et ainsi « dévolus à l'usage de la communauté entières », ils se seraient rapprochés des foyers depuis le siècle dernier pour servir les besoins « des voisins

immédiats ». L'inventaire des fours au hameau de Bouchanières, privés et communaux³⁶¹, va dans le sens d'une diversité des lieux de cuisson, sans que l'on puisse pour autant avancer l'hypothèse de l'antériorité d'une forme d'organisation communautaire à une organisation de proche voisinage. D'après les récits recueillis, et les sources d'archives, leur implantation fait davantage référence aux contraintes définies par l'administration, aux opportunités des propriétaires des chantiers, propriétaires ou loueurs de parcelles, à la simplification des déplacements pour l'acheminement des matériaux, en utilisant aux mieux les routes, chemins ou sentiers existants. ©EPR *Traces de gypse de l'ancien four, situé à proximité des habitations du quartier de la Geyne à Bouchanières.*

³⁶⁰ Un four à plâtre a été inventorié sur la commune de Guillaumes : au lieu-dit « le Clot » (parcelle 269, section o), par P. Cherbuy, dans le cadre d'un recueil des données sur l'aménagement rural ancien.

³⁶¹ Sur la commune de Sauze, on peut observer trois fours communaux.

4.2.2 Du plâtre cuit à point

Monter le four...

Le plâtre pouvait être cuit sur les lieux d'extraction ou bien transporté cru en sac jusqu'au lieu de chantier.

Plusieurs configurations de fours sont possibles. La construction de ces derniers fait souvent appel au bricolage local. Les informateurs distinguent deux types de fours, les fours dits temporaires et les fours dits permanents : ceux construits à partir de gypse cru et ceux montés à l'aide de pierres. Un fils de maçon raconte ce que lui a transmis son père : « *Les fours étaient conçus avec les blocs de gypse, les fours étaient en plâtre. Ils prenaient des blocs de gypses d'une vingtaine de kilos, ils formaient un four comme un igloo et ils allumaient le feu là dessous. [...] Une fois cuit, ils démolissaient le four et ils récupéraient tout le plâtre. C'est pas comme un four à pizza qu'on fait cuir la pizza dans le four, c'était le four qui cuisait* ».

Les pierres servant à la construction de fours « permanents » sont désignées ainsi : « pierre de pays », « pierre de rocher démolé », « morceau de rocher », « rocher cassé », « pierraille »,



« pierre des montagnes ». Celles-ci étaient alignées à la verticale formant un muret à chaque extrémité. D'autres pierres ou bien des morceaux de gypse cru étaient ensuite disposés en biais de manière à créer une forme arrondie. La voûte contenait « au moins 5 ou 6 rangs de pierres l'une sur l'autre ». La flamme qui sortait du four était un signe de fin de cuisson « ça cuisait encore 5, 6 heures et c'était cuit ».

Four construit dans un talus sur les lieux d'extraction de gypse, « minière de l'ubac », Bouchanières. ©EPR

La contenance varie de 2 à 5 tonnes ; les dimensions sont en moyenne de 2 m 50 de hauteur ; 1 m 30- 1 m 40 de large. Un four à plâtre avant cuisson a été retrouvé intact³⁶². Situé au quartier des Anseingues à Bouchanières, ce four a été monté contre un talus, le long du chemin menant aux carrières dites de l'ubac et de Saint Roc (photo ci-contre). La porte est encore visible et on peut apercevoir le petit bois nécessaire à son allumage ainsi que les morceaux de gypses blancs. Son constructeur estime sa contenance de 15, 20 tonnes.

©Les Ateliers du paysage



« *Trois jours trois nuits* » est le temps de cuisson estimé par la majorité des informateurs. Pour les autres, il faut compter vingt-quatre heures, « *moitié moins que pour la chaux* ».

...l'alimenter ...

Comme le souligne Irène Magnaudeix, les techniques de cuisson varient selon l'appréciation du veilleur, le combustible utilisé, l'aménagement du four, le degré et la longueur de cuisson. La recette la meilleure étant donnée par l'expérimentation. Ainsi, le bois de combustion devait être consciencieusement gardé, réservé pour le chauffage des foyers mais aussi pour les constructions (charpentes, toitures...). Certains chantiers nécessitaient plusieurs années de préparation.

Aucun ne s'entend sur la nature du bois, chacun faisant part de sa propre expérience : il y a celui que l'on trouvait sur place, qui était disponible et non réservé à d'autres utilisations comme le chêne, qu' « *ils gardaient pour se chauffer* », du bois de seconde main, trouvé en quantité, comme le sapin ou le « *mauvais mélèze* », (le « bon » étant réservé à la construction des toitures en bardeaux), ou encore le « *gros peuplier qui ne servait à rien d'autre* ». Il fallait aussi que ce soit du bois qui chauffe « bien », sans que « *ça aille trop vite, non plus* ». Tout est dosage et équilibre des matériaux de combustion : le pin pour faire démarrer le feu et le chêne pour garantir une cuisson à température égale. Ou à l'inverse, du bois sec pour commencer progressivement la cuisson et du bois vert pour faire monter le four en température. Du buis, du genêt ou du genévrier sont aussi mentionnés pour que « *le plâtre reste plus souple* », de la broussaille pour économiser le bois « noble », le bois de pin parce que ce n'est pas un bois « fort », qui « *saisit le four* » il « *chauffe à point* »³⁶³, et surtout pas de chêne « *ça ne vaut rien* ».

³⁶² Michel et Marie-Louise Gourdon présentent, dans un ouvrage consacré au Val d'Entraunes, un four à plâtre monté qui n'a jamais été allumé [2000 : 35]

³⁶³ Devant la profusion actuelle de résineux, un informateur regrette de ne plus faire de cuisson : « *vous en feriez encore des tonnes* » !

4.3 Battre le « gyp » puis le tamiser

La « pierre cuite » sortie du four était ensuite « tapée », terme le plus couramment employé par mes interlocuteurs, mais elle pouvait être aussi « brisée », « cassée » ou encore « frite » jusqu'à l'obtention d'une « poudre » ou d'une « farine ».

Des aires de battage du gypse étaient aménagées à cet effet à proximité des fours : on se souvient d'« une place propre », « balayée », sans « gramat » (poussières), semblable à une « une dalle », « soignée » afin de ne pas « perdre pas son produit » parce que « ça coûtait cher ». A l'inverse du gypse, la pierre cuite semble bénéficier d'une valeur marchande. Le temps et la main d'œuvre consacrés à la préparation du bois de combustion doit certainement être un facteur d'appréciation de ce plâtre travaillé. Un habitant de Bouchanières va jusqu'à comparer sa perte à celle d'« une meule de foin de quelques tonnes ».

Cette étape, jugée la plus délicate, nécessitait une organisation très précise : le plâtre devait être battu puis rentré dans la journée, pour éviter qu'« il ne se mouille », à la brouette, à l'aide d'un mulet, à défaut, à dos d'homme. Cette caractéristique du plâtre peut lui être fatale si les précautions nécessaires à sa conservation ne sont pas prises : « si jamais la pluie rentre, c'est fini ».

Le moment du battage nécessitait de la main d'œuvre : femmes, enfants et voisins pouvaient être mis à contribution, ce qui fait de ces journées un des moments importants de sociabilité dont se souviennent tous les interlocuteurs qui ont pu les partager.

Le battage à bras était la technique utilisée localement. Un maillet servait à son concassage. Son emploi nécessitait « un bois dur et lourd en même temps ». L'extrémité carrée pouvait être en chêne, en buis ou bien en ormeau et pesait 1 ou 2 kilos. Son manche, le plus souvent en frêne, devait être flexible et long d'environ 2 m à 2,5 m. Le plâtre était disposé en cercle autour duquel tournaient les « batteurs ».



Masse pour battre le plâtre ©EPR

Une autre technique consistait à l'écraser sur l'aire de foulage à l'aide d'un rouleau : une meule en pierre fixée à l'extrémité d'un axe mu par un cheval ou par la force hydraulique.

Une fois refroidi, les morceaux concassés passaient ensuite au tamis. Un habitant de Sauze rapporte l'utilisation d'un tamis muni d'un cadre en bois et de grilles en fer solide, de façon à supporter la charge de plâtre envoyée à l'aide d'une pelle. Car « ça pèse » se souvient l'usager. Cette technique nécessitait deux personnes, de préférence des hommes : un qui lance, un autre qui réceptionne sur la grille. Au fur et à mesure, le tamis était approvisionné, et les morceaux qui lui échappaient récupérés puis tamisés.

Le plâtre tamisé fin était considéré comme du « bon plâtre », nécessaire aux finitions intérieures des maisons les plus « visibles ». Le plâtre plus grossier, était « dissimulé » au sein des voûtes ou des planchers par exemple.

Une fois cuit, battu puis « *réduit en poudre* », le plâtre était ensuite stocké dans des sacs en jute de 25 à 30 kilos. Ces derniers étaient conservés dans des endroits secs, greniers ou granges, « *pas trop au vent mais un peu aéré* », et surtout à l’abri de l’humidité. De bonnes conditions de stockage garantissaient la pérennité du matériau : « *S’il était bien au sec, on pouvait le garder des années. Quand il est mouillé, il durcit de lui-même. Il est encore valable mais moins* ». Ainsi protégé, la plâtre pouvait se garder plusieurs années³⁶⁴.

Le sable, utilisé également dans la construction, mélangé au plâtre et à la chaux, était tamisé³⁶⁵. Un des interlocuteurs, natif de Bouchanières, rapporte l’extraction de sable du torrent de la Barlatte pour le bâti à Barels³⁶⁶. Ce sable pouvait être charrié sur un traîneau ou transporté à dos de mulet, jusqu’au lieu du chantier. Ses parents avaient fait quant à eux l’achat dans les années 1950 d’un concasseur mécanique pour le broyage des pierres utilisées dans la construction.

4.4 Quelques techniques d’application

« *On faisait plein de choses au plâtre* »

Bien que tout le monde s’accorde sur l’utilisation généralisée du plâtre pour la construction – exception faite à Barels – il a été difficile d’obtenir des précisions sur les techniques d’application. Celles-ci sont propres à Bouchanières, aucune donnée sur Barels n’a pu être recueillie. Comme ces localités sont très proches, on peut supposer que les techniques employées étaient les mêmes, à quelques variantes près.

Le plâtre était utilisé comme enduit extérieur et intérieur, comme mortier à bâtir et à sceller. En intérieur, il pouvait être employé dans la fabrication de planchers, de plafonds, de cloisons, de placards muraux, d’escaliers, de cheminées ou pour les encadrements de fenêtres et de portes. A la fois, élément du décor, par sa forte présence dans le bâti, il sert aussi à l’ornementation des intérieurs de maisons.

4.4.1 Le plâtre comme élément du décor...

L’application, intérieure et extérieure se faisait à l’aide de taloche de plusieurs tailles, de truelle ou de pelle.

³⁶⁴ La chaux pouvait être conservée dans des caissettes en bois enterrées dans les chemins communaux pour les personnes démunies de biens. [Chatel, Lestournelle, 2002 : 20].

³⁶⁵ J.-J. Robert, dans un article consacré à la chaux, rapporte que l’opération qui consiste à mélanger le sable et la chaux se réalisait avec une sorte de truelle munie d’un long manche, « gatchaire », que l’on tirait et poussait en faisant tourner légèrement jusqu’à que le mélange devienne homogène [1980 : 19].

³⁶⁶ Les premières observations des *Ateliers du Paysage* sur les enduits des bâtiments de Barels ont révélé la présence de sable dans la construction. Bien qu’un des informateurs ait fait référence au sable du torrent de la Barlatte, les autres restent sceptiques quant à son emploi dans la construction : « *le plâtre était tellement grossier que ça faisait comme si il y avait du sable dedans* ». Une source corrobore cependant l’utilisation du sable de rivière. Il est fait mention du sable, de la chaux, du ciment et de la pierre, précisant la qualité et la provenance de ces matériaux de construction à des fins de rénovation du canal d’irrigation dérivée de la Barlatte à Bouchanières en 1897 : « Le sable proviendra du torrent de la Barlatte ; il sera passé à la claie de 8 m/m de jour, incliné à 70° sur l’horizon. Il sera lavé avec soin de telle sorte que mis dans un verre avec de l’eau claire, il ne la trouble pas par l’agitation ». ADAM – Fond préfecture – 7M521



Gamate en mélèze datée du XIX^e siècle, trouvée à Barels. Récipient utilisé pour gâcher le plâtre, préparer les enduits et contenir la préparation. ©EPR



Taloche en mélèze datée du XIX^e siècle, trouvée à Barels, et utilisée pour appliquer les enduits. ©EPR

Les techniques d'application sont fonction de la qualité du plâtre qui déterminera son degré de prise, sa texture, son élasticité, ou son maintien une fois appliqué. Son utilisation est intimement liée au travail réalisé en amont : le choix du gypse, les procédés de cuisson, et de tamisage. Là encore, la recette la meilleure était donnée par l'expérimentation.



Deux exemples d'utilisation du plâtre à bâtir au quartier du Serre à Barels.

Une voûte située dans un bâtiment agricole. L'espace a pu être comblé de terre pour permettre le montage de celle-ci. Le coffrage est également réalisable à partir de cintres et de planches de bois.

Certaines voûtes sont entièrement construites à la chaux, d'autres au plâtre.

Une voûte sur laquelle a été construit un plancher. La partie haute étant l'habitation, la partie inférieure, l'étable.

©EPR

Le plâtre fabriqué à Bouchanières ne nécessitait pas, selon ses anciens usagers, une application rapide parce que « *c'était du plâtre lent, du plâtre qui tire doucement, qui sèche doucement* ». Les propriétés attribuées à ce plâtre font référence à celui « de maintenant », à prise plus rapide, mais aussi à sa cuisson, à son « diamètre », « *plus grossier, il séchait moins vite* », et avant tout à ses vertus « 100 % naturel », sans adjonction de produits « *artificiels* » .

C'est aussi à travers son emploi qu'interviennent les critères de « résistance », de « solidité », de « dureté ».



Il servait également à monter les cloisons, pan-de-bois à hourdis de plâtre, structurées par un jambage en bois comblé de pierres ou de lauzes et montées en plâtre. La même technique était utilisée pour les planchers : on disposait des « chanlates³⁶⁷ » sur les poutres en bois (le plus souvent de mélèze), puis on y coulait le plâtre. Les morceaux les plus grossiers, servaient à combler les sols, au montage des cloisons ou des voûtes. L'arrondi de la voûte était fait en plâtre, ensuite comblé avec du déblai, « des saletés », du « gravat », « *des mauvaises pierres qu'ils récupéraient dans les champs* ». Une couche de plâtre aplanissait le dessus de la voûte. Ce plâtre grossier servait également au coffrage des cheminées, ou bien d'escaliers.

©EPR

Escalier et plafond en plâtre

Les sols, les murs intérieurs en plâtre avaient leurs inconvénients, une femme se souvient devoir faire très attention de ne pas les mouiller par ce que « *c'est très fragile* » : « *s'il y avait une tâche peut-être la gratter mais pas le mouiller* ».

³⁶⁷ Chanlatte, n.f. Pièce horizontale de section en triangle rectangle, posée sur les chevrons ou sur les coyaux bas du versant pour recevoir les premiers rangs de la couverture.[1989 : 74]



Placard mural en plâtre et bois sous lequel une niche servait d'emplacement pour le rangement de seaux et autres ustensiles aux Laves (Voir Gourdon, 2000 :173)

©EPR

Le plâtre stocké, prêt à l'emploi, pouvait servir à diverses réparations, pour « *raccommoder* », « *rafistoler* » un mur, « *boucher* » ou « *remplir un trou* » quand un morceau de crépi tombait. Les nœuds de portes en bois étaient rebouchés au plâtre à Barels.

4.4.2 ...et élément décoratif

Le plâtre grossier était utilisé comme mortier, et pour « combler les trous », le plâtre fin, réservé aux enduits intérieurs des maisons d'habitation, au « crépissage »³⁶⁸. Pour le gros œuvre, on réservait le plâtre situé en bas du four, mélangé au charbon de bois, et de couleur grisâtre. Pour les plafonds, murs, cheminées ou placards, on préférait le plâtre « *bien blanc, qui ne soit pas taché* », situé en haut du four.

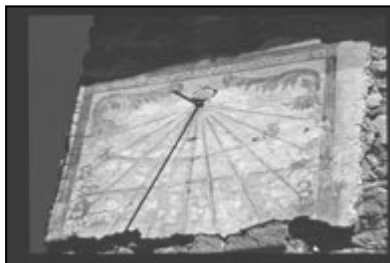
Certaines réalisations laissent supposer la venue d'artisans spécialisés à Barels, comme les cadrans solaires³⁶⁹ ou bien un enduit réalisé sur une alcôve dans une maison à Barels.

³⁶⁸ Un document de 1861 concernant la réparation de l'église et du presbytère au quartier du Serre Barels, mentionne l'achat de plâtre vraisemblablement utilisé pour le crépissage des murs intérieurs et extérieurs et le blanchissage intérieur. 02O0538

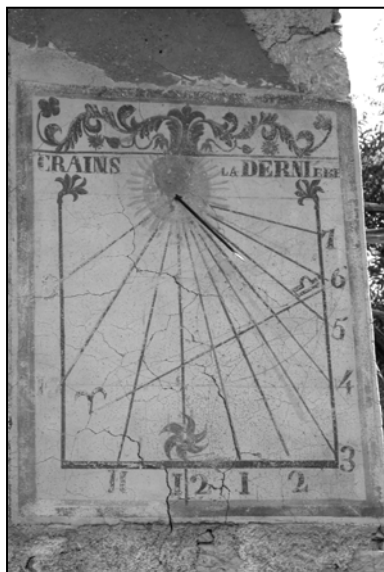
³⁶⁹ Voir David Faure-Vincent, Rapport « Barels », 2004.



Encadrement de l'alcôve en plâtre « très fin », appliquée de manière « serrée », semblable à la technique du « tadelak » (technique d'enduit orientale).
©EPR G. Véran



Cadran solaire d'une maison des Laves à Barels.
©EPR G. Véran



Cadran solaire à la Palud, Barels
©EPR G. Véran



Eléments de décor, de finition « propre », « bien nette », « bien cadrée », ou « bien d'équerre », les encadrements des ouvertures sont visibles aussi bien sur les bâtiments d'habitation que d'exploitation agricole.

Une attention est cependant marquée pour les habitations, différenciant ainsi les logements destinés aux hommes de ceux dévolus aux bêtes.

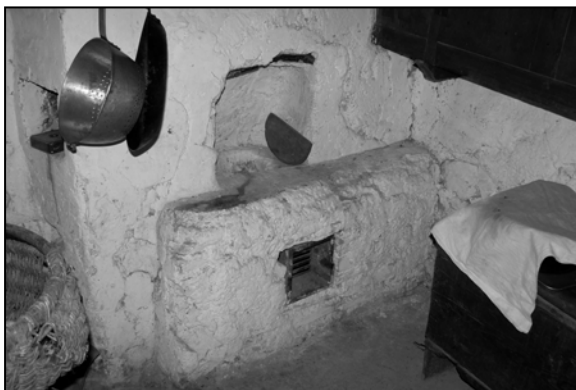
©EPR G. Véran

Le plâtre a d'autres propriétés : il est insecticide, bactéricide et fongicide, les mêmes sont attribuées à la chaux. « *On disait que c'était le plus efficace pour la gorge* ». Comme la chaux, le plâtre « *garde l'humidité* » et est associé à une matière « *chaude* ».



©EPR

Les poutres étaient recouvertes de plâtre en protection contre le feu et contre les insectes « *on n'avait pas besoin de traiter le bois* ». Le camouflage de ces poutres a aussi une fonction esthétique : « *ça faisait plus distingué, ça faisait une poutre bien carrée. Parce que c'était toujours du bois arrondi, pas très joli. Pour rendre la maison plus agréable, ils mettaient ça* ».



Utilisé pour assainir les murs, il pouvait être employé également comme engrais, pour assainir les prairies. Cette utilisation marque le réemploi du plâtre : « *une fois gâchée quand le plâtre avait séché, après ils ne pouvaient plus le réutiliser, en principe on pouvait pas le recuire. Ils devaient donc le casser, le recasser avec le maillet et après l'épandre dans les prés plutôt que le gaspiller et le jeter* »¹.

© EPR G. Véran, *un potager aux Laves*

Le badigeon fait à partir de chaux servait également « *à faire propre* », à unifier la surface et la couleur : « *Chaque gâchée ne rend pas toujours la même couleur, ça reste plus jaune, un peu plus gris. [...] Ca ne rend jamais bien pareil. Des fois un peu plus d'eau, un peu moins d'eau, il sèche un peu plus vite, moins vite, il n'a jamais bien la même couleur* ».

Des couleurs pouvaient être mélangées au badigeon. Appliquées en bas des murs, elles servaient à les délimiter pour « *faire joli* », ou « *moins sale* » parce « *c'est la partie la plus exposée* ». Le badigeon était refait assez régulièrement, « *tous les deux trois ans* ».

Le bleu était le plus souvent employé pour faire des frises. Ce bleu semble être le même que celui du nom de « *défense passive* », utilisé comme camouflage des engins militaires pendant les deux guerres mondiales. Le cinabre, *cenobre* a été cité par une

interlocutrice. C'est un sulfure de mercure naturel, de couleur rouge, principal minerai de ce métal.

Le plâtre semble avoir également été utilisé comme badigeon : une liste des dépenses concernant la chapelle Ste Elizabeth du hameau du Serre (1766-1791) mentionne l'achat à Beuil « du plâtre préparé qui manquait pour blanchir »³⁷⁰.



Exemple de réhabilitation d'un oratoire au hameau du Serre (Barels) : édifice restauré au ciment puis « coloré » par une propriétaire du hameau pour rappeler les teintes des enduits au plâtre encore visibles.

©EPR G. Vérant

³⁷⁰ ADAM – Fond communal Guillaumes - E007863_II2

Références bibliographiques

Ouvrages et articles

- Céfaï D., 2003 : *L'enquête de terrain*, Editions la Découverte/M.A.U.S.S., Paris.
- Collectif, 2000 : « Les Fours à Gypse de Lantosque. Histoire d'une expérimentation », *Pays Vésubien*, p. 92-96.
- Gourdon M. et M.-L., 2000 : *Mémoire d'en haut Architecture et objets de la vie quotidienne dans les vallées du Mercantour*, les Editions du Cabri/Parc National du Mercantour, 2000.
- Chatel Frédéric, Lestournelle Raymond, (février) 2002 : *Les fours à chaux et les fours à plâtre du Briançonnais*, Société Géologique et Minière du Briançonnais.
- Jaubert J.-J., (nov-déc.) 1980 : « Le four à chaux », *Lou Lantermin*, Revue du Val d'Entraunes, p.17-20.
- Magnaudeix I. 2004 : « Pierres assises, pierres mouvantes », *Les Alpes de lumière* n°144, Forcalquier.
- Mari E., 1992 : *La dernière fournée. L'histoire des anciens fours à pain des Alpes-Maritimes*, Edmond Mari.
- Mercadier D., 2000 : « Les Gypsiers et plâtriers de la Vésubie », *Pays Vésubien* n°1, p. 72-75.
- Perouse de Montclos J.-M., 1989 : *Principes d'analyse scientifique. Architecture*, Imprimerie Nationale, Paris.

Archives départementales des Alpes-Maritimes

Fond Préfecture

7M521 – Association Syndicale Autorisée du canal supérieur de Bouchanières : constitution et fonctionnement, réfection du canal (1892-1925)

02O0538 – Réparation de l'église et du presbytère du hameau de Barels (1861)

Justice de Paix de Guillaumes

4U20/002 Justice de Paix de Guillaumes Jugements 1869-1871

4/U20/003, Justice de Paix de Guillaumes Jugements f°36

4U20/004 Justice de paix de Guillaumes, f°80

4U20/008 Justice de Paix de Guillaumes, f°79

Fond de la commune de Guillaumes

E007/063_II2 – Livres de compte de la Marguellerie de Sainte Elisabeth, hameau de Barels (1766 – 1790)

Archives Notariales

3 E 004/402 Guillaumes

3 E 109/011, n°32 Guillaumes

Travaux internes à l'étude « Barels »

Faure-Vincent D. 2004 : *Habiter à Barels*, Ecomusée du Pays de la Roudoule, Puget-Rostang.

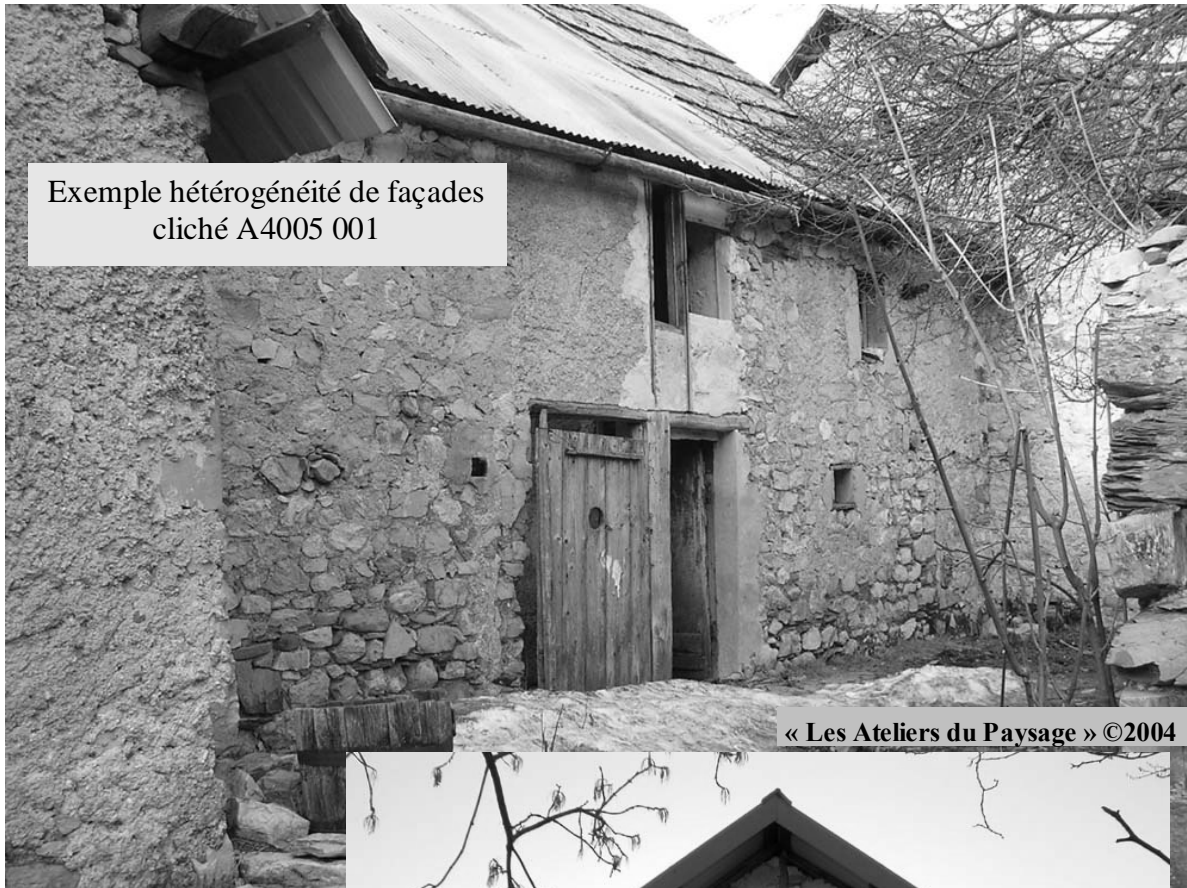
Gourdon M.L. & M. 2004 : *La toponymie à Barels*, Ecomusée du Pays de la Roudoule, Puget-Rostang

« *QUALIFICATION DES MORTIERS ET ENDUITS*
DANS LE BÂTI DES HAMEAUX DE BARELS »

Joël Tressol et Philippe Bertone

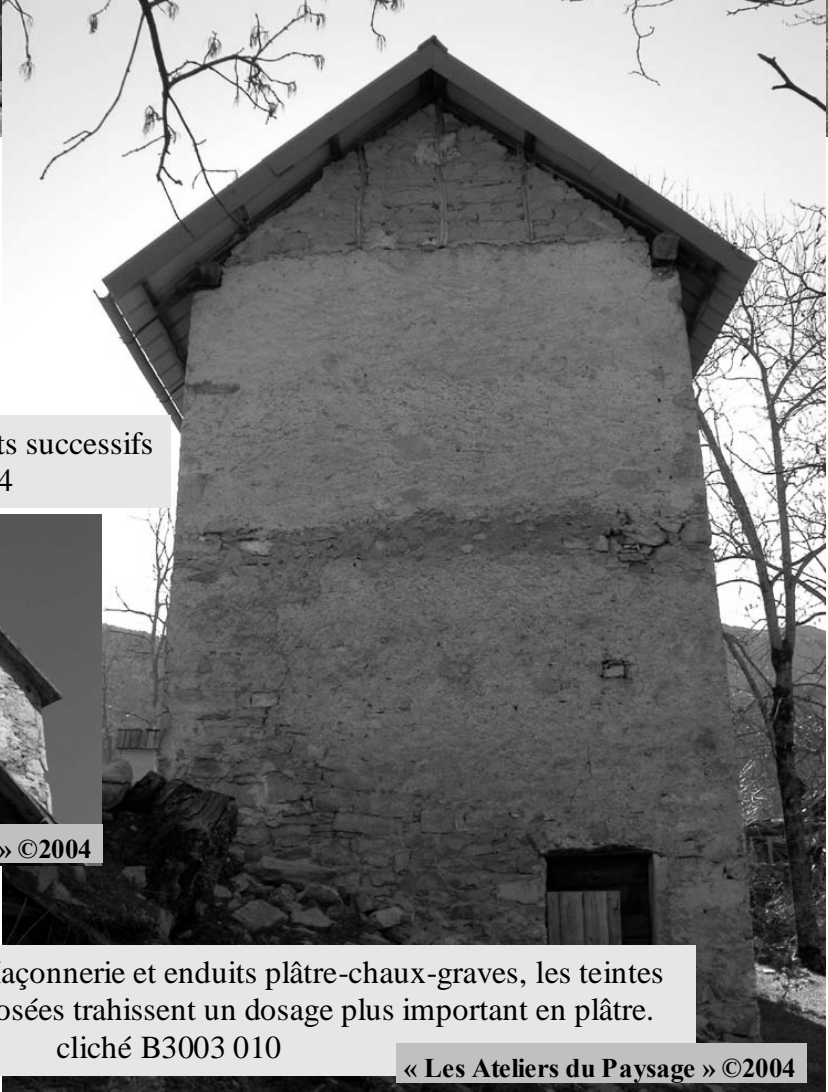
SARL Les Ateliers du Paysage

Ribiers



Exemple hétérogénéité de façades
cliché A4005 001

« Les Ateliers du Paysage » ©2004



Traces de mortiers et enduits successifs
cliché B3019 044



« Les Ateliers du Paysage » ©2004

Maçonnerie et enduits plâtre-chaux-graves, les teintes rosées trahissent un dosage plus important en plâtre.
cliché B3003 010

« Les Ateliers du Paysage » ©2004

Introduction

Cette étude, commandée par l'Ecomusée du Pays de la Roudoule dans le cadre du « Pré-inventaire du Patrimoine architectural de Barels », a été effectuée sur l'année 2004 par la SARL « Les ateliers du Paysage ». Le choix retenu a été une démarche exhaustive et une recherche qui a couvert la majorité des édifices encore debout. Ce rapport est établi sur la base de la documentation compilée et fournie dans la base de données « Barels, mortiers et enduits » et de la documentation photographique qui y est jointe. Un récapitulatif des édifices étudiés et éléments utilisés dans ce rapport est joint en annexe.

1. Les mortiers et enduits de structure et façades

La quasi totalité des constructions des trois sites que sont Les Laves, le Serre et la Palud composant le hameau des Barels a fait l'objet d'observations des mortiers et enduits intérieurs et extérieurs. Ceci représente un total de 38 édifices soit 108 façades sur lesquelles ont pu être dénombrées et décrites 172 ouvertures.

1.1 Les structures

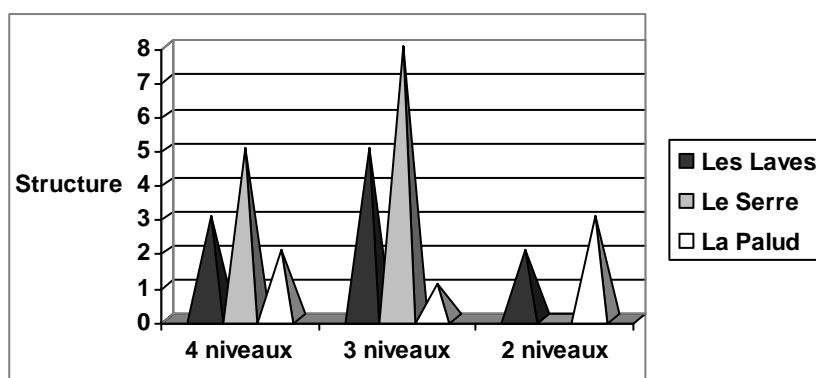
Le nombre de structures retenues pour l'analyse est de 29, les autres correspondent à des bâtis ne répondant pas à une clause générale d'habitation ou d'usage agricole (oratoires, fours à pain, église).

Organisation du bâti :

On peut établir le tableau suivant concernant le volume occupé verticalement et la taille des constructions. Pour l'ensemble des Barels les bâtiments sont souvent talutés et ne présentent donc pas le même nombre apparent de niveaux. Il n'y a aucun cas où le premier niveau soit enterré et n'apparaisse sur aucune façade.

Lieu-dit	structures	de 4 niveaux	de 3 niveaux	de 2 niveaux
Les Laves	10	3	5	2
Le Serre	13	5	8	0
La Palud	6	2	1	3
Total étudié	29	10	14	5

Nota : Le volume sous toiture correspond à un niveau.



Assemblage pierres, plâtras en réemploi et mortier plâtre-chaux-graves
Cliché B3019 032



« Les Ateliers du Paysage » ©2004



Façade pan de bois, hourdages et enduits au plâtre
cliché A4024

« Les Ateliers du Paysage » ©2004

Les liants et mortiers mis en œuvre :

Les murs sont essentiellement en moellons de calcaire non équarris hourdés au mortier et comprenant un sable anguleux de granulométrie 10 mm à plus. Des échantillons de matériau de façade (voir tableau 3) ont été prélevés et analysés. Ce choix d'échantillonnage a été fait en fonction de leur présence répétitive dans le bâti. Le constat qui s'en dégage est la présence quasi-systématique de plâtre dans le mortier. Dans deux cas, aux Laves en A4-025, et A4-024 on peut observer un mortier de terre hourdant une partie de la maçonnerie.

L'observation visuelle nous amène aussi à constater :

- ✓ La présence de certains mortiers très peu dosés en sable.
- ✓ Des taux d'oxydation de surface variables suivant les niveaux.
- ✓ Des parties importantes de mortiers de couleur rosée.
- ✓ Faibles réactivités à l'acide chlorhydrique.

Ces observations nous permettent de penser que dans ces cas le gypse est le liant principal de ces mortiers et que l'on est en présence de plâtre-sable ou de plâtre pur.

On constate que les reprises d'ouvrages telle que modification de pignon, bouchage d'ouverture et même reprise de maçonnerie consécutivement à une modification structurelle (fissure, etc....) sont de façon systématique faites au plâtre rose et ce sans adjonction de sable (cliché B3019 044).

De plus nous constatons le réemploi de plâtras (morceau de plâtre issu de plancher, cloison ou hourdage) comme pierre de construction (cliché B3019 032).

1-2- les façades

Nature des liants et enduits employés :

Des prélèvements et analyse de mortiers et enduits de façade ont été faits sur cinq constructions (A l'initiative et à la charge des Ateliers du Paysage).

L'analyse en donne les résultats suivants :

<i>Lieu-dit</i>	N° parcelle	Façade	Ca SO ₄ .2H ₂ O Gypse	CaCO ₃ Carbonate de chaux	Sable silico- calcaire et insoluble	CaCO ₃ + Sable silico- calcaire et insoluble
Les Laves	A4 014	Est	85%	15% avec <i>insolubles</i>		
Les Laves	A4 025	Nord	0%			100%
Le Serre	B3 003*	Ouest	24%	30%	46%	
Le Serre	B3 017	Ouest	22%	22%	56%	
Le Serre	B3 027	Est	16%	25%	59%	

* (cliché B3003 010)

Il est à noter que le protocole d'analyse ne nous permet pas de différencier, la chaux carbonatée (CaCO₃) du calcaire (CaCO₃) contenu à l'état natif dans les gisements de gypse ou apporté par les agrégats du mortier.

Si l'on compare visuellement les éléments étudiés en laboratoire à l'ensemble du bâti composant les Barelles il est possible d'affirmer qu'une grande partie des enduits de façade et des mortiers contiennent du plâtre à un dosage minimal de 20%, nous sommes en présence de « chaux-plâtre-sable ». L'analyse faite dans le paragraphe précédent concernant les liants utilisés dans la structure est, aussi, applicable aux façades et les mêmes observations conduisent à penser que l'on a des façades dont la teneur en gypse dépasse largement les 20%. Les façades ont de plus été soumises à de nombreux remaillages ou aménagements et à des générations d'enduits successifs qui leur donnent les nuances de matière et finitions observées (cliché A4005 001).

Hormis les façades ouvertes de sousta et aires de battage la seule exception aux façades maçonnées et enduites ou non est une façade « pan de bois » banchée au plâtre qui occupe deux niveaux d'une façade au hameau des Laves. Cette façade présente des enduits extérieurs au plâtre (clichés A4025 015).

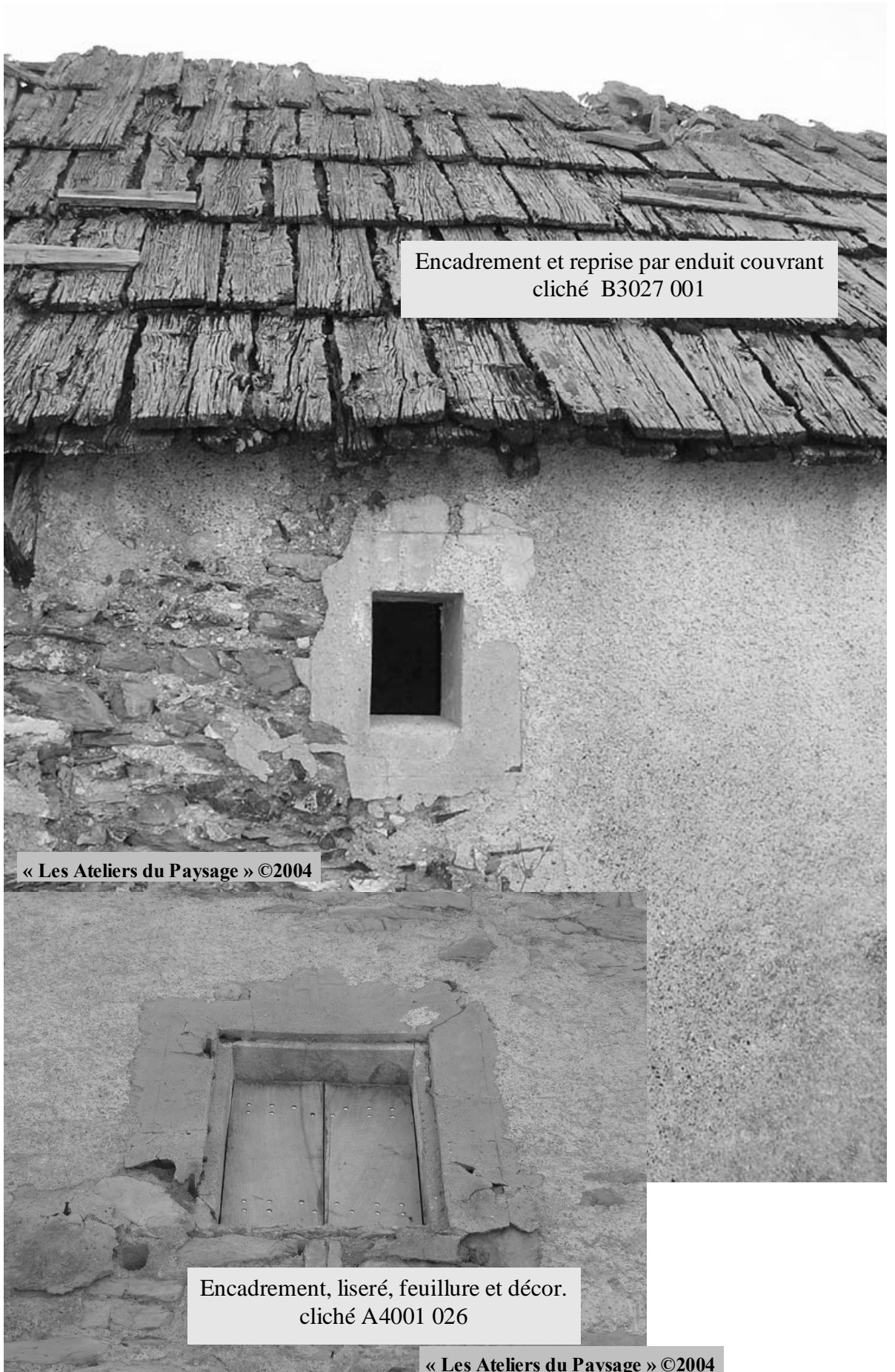
1-3- Les ouvertures

Les ouvertures, éléments singuliers et de décoration ont été retenues pour leur totalité dans cette étude. Ces ouvertures au nombre de 172 se répartissent sur la totalité des 108 façades qui ont été décrites, elles consistent en 60 portes (entrée d'habitation, bergerie, grenier, etc.), 75 fenêtres (un ou deux battants avec une ouverture supérieure à 40 cm au carré) ainsi que 37 fenestrons (petites ouvertures, organisées ou non, ne répondant pas au classement prédéfini de la fenêtre).

Observation des tableaux et encadrements

Matériaux mis en œuvre	Les tableaux		Les encadrements	
	Nombre d'ouvertures / matériaux		Nombre d'ouvertures / type encadrement	
Bois	4		4	} Soit 115 encadrements * sans finitions
Appareillage maçonnerie brute	66		66	
			45	} Soit 3 encadrements en saillie
Plâtre rose	96		3	
			48	} Soit 54 encadrements dressés au nu de l'enduit
Ciment	6		6	
	172		172	

à noter un seul appareillage de pierres de taille, en saillie, compris dans ce total.



Encadrement et reprise par enduit couvrant
cliché B3027 001

« Les Ateliers du Paysage » ©2004

Encadrement, liseré, feuillure et décor.
cliché A4001 026

« Les Ateliers du Paysage » ©2004

Commentaires par poste concernant les matériaux :

(4/172) Matériau bois : concerne les ouvertures en découpe dans un bardage (pignon, etc....)

(66/172) Appareillage maçonnerie brut : état constaté, sans éléments faisant penser ou précisant un état préalable à l'actuel. C'est soit un montage sans dressage ni finition d'origine (pièces de stockage ou réservées au bétail, petites ouvertures de type fenestron), soit un état de forte dégradation.

(96/172) Plâtre rose : état de surface dressé au plâtre, systématiquement rose. Il est à préciser que ce matériau présente des caractéristiques de résistance souvent supérieures à l'enduit de la façade. Le dressage des tableaux induit un retour minimum, en coupe biaise du matériau sur la façade, lequel angle donne l'arête de finition de l'enduit de surface. Or celui-ci a, dans bien des cas, complètement disparu.

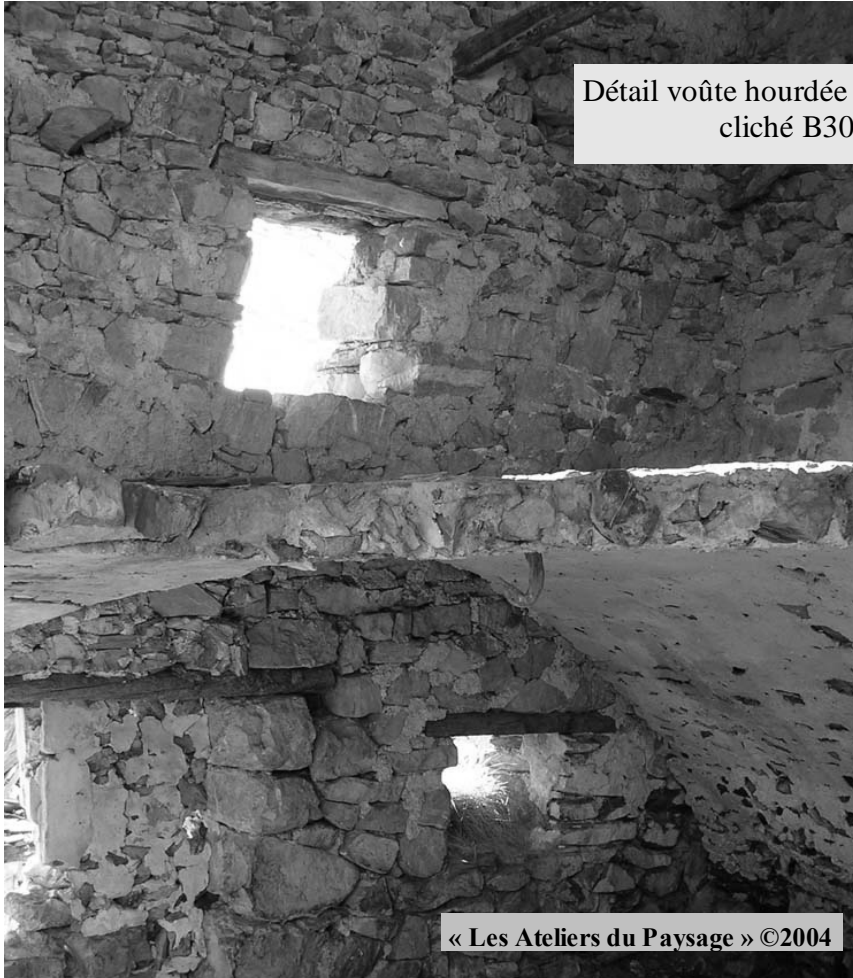
(6/172) Ciment : sans commentaire sinon que le hameau des Barels est peut être passé au travers des années ciment avec un moindre mal et qu'il faut souhaiter que d'éventuelles restaurations respectent cette chance.

Commentaires par poste concernant les encadrements :

(115/172) Encadrements sans finition : l'appareillage est laissé tel qu'il a été monté. L'enduit, quand il existe, vient finir sommairement sur l'angle formé par les blocs du tableau.

(3/172) Encadrements en saillie : un dressage soigné a été fait, la matière est visiblement organisée pour être en surépaisseur, son pourtour est soigneusement défini, coupé et forme un décroché, sa largeur est d'environ quinze centimètres.

(54/172) Encadrements dressés au nu de l'enduit : l'enduit des tableaux a été prolongé en façade sur le périmètre et sur une largeur de 20 à 40 cm. Il est dressé au nu de l'enduit, son pourtour est en général nettement défini, en effet le matériau utilisé est toujours (sauf les 6 cas de ciment) du plâtre rose et ce périmètre défini fait la jonction avec l'enduit qui n'a pas été observé dans ce même matériau (clichés A4001 026 et B3027 001).



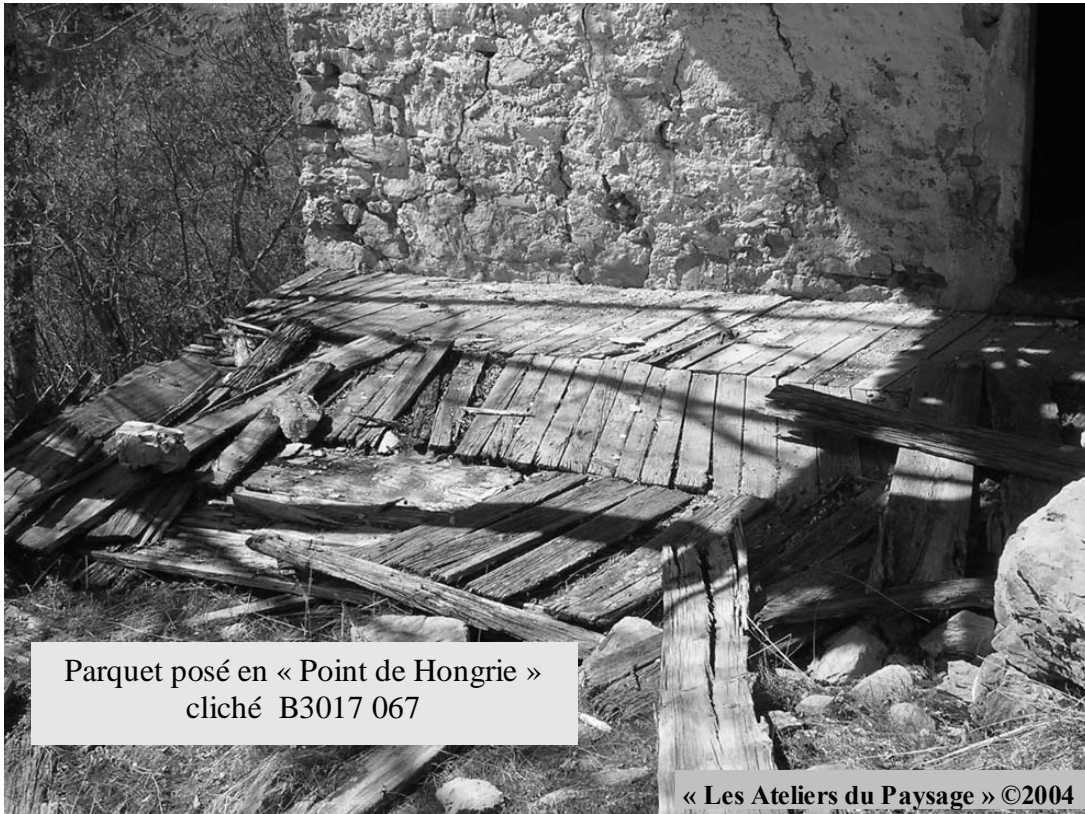
Détail voûte hourdée au plâtre écroulée
cliché B3013 037

« Les Ateliers du Paysage » ©2004



Traces des banches de coffrage
cliché A2011 024

« Les Ateliers du Paysage » ©2004



Parquet posé en « Point de Hongrie »
cliché B3017 067

« Les Ateliers du Paysage » ©2004



Sol plâtre dégradé, bois apparents.
cliché A4024 043

« Les Ateliers du Paysage » ©2004



Sol plâtre, trait droit correspondant à une limite de coulage.
cliché A4024 040

« Les Ateliers du Paysage » ©2004

2. Aménagements intérieurs (sols, plafonds, cloisons et enduits)

Sur l'ensemble des trois sites 77 espaces intérieurs que l'on qualifiera de pièces ont été étudiés. Pour l'analyse nous retenons 69 pièces qui correspondent à 18 bâtiments ou corps de ferme. Les autres 20 bâtiments, objets de relevés et de fiches, sont pour 8 d'entre eux fermés ou inaccessibles, pour 3 présentent un vide complet à l'intérieur des murs porteurs et les autres correspondent à des bâtis ne répondant pas à une clause générale d'habitation ou d'usage agricole (oratoires, fours à pain, église).

Les 69 pièces retenues comprennent aussi les cages d'escaliers, identifiées comme des volumes à part entière. Sur ces 18 sites retenus les seuls volumes ou pièces qui ne sont pas étudiés sont les combles inaccessibles, elles devraient être prises en compte pour vérifier la cohérence entre quantité et surface entre les sols et les plafonds étudiés. L'intérêt de cette comparaison serait de vérifier la continuité du matériau dans la séparation horizontale entre deux volumes. Sur un plafond « voûte » il est possible de trouver un plancher « bois » ou « plâtre », sur un plafond « solives et plâtre » il est possible de trouver un « parquet ».

2.1 Les sols

Sur la base de 69 pièces étudiées ils se répartissent comme suit :

Sol terre « naturel »

(18/69) Nous sommes ici en présence de caves, bergeries ou dépendances diverses. Il n'a pas été observé de pièces explicitement destinées à l'habitation ayant un sol de terre. Sont aussi sous cette rubrique les éventuelles lauzes ou calades enfouies sous les fumiers et résidus d'occupation des bergeries et écuries.

Sol pierre

(5/69) Les sols de pierres mentionnés ici, essentiellement des calcaires bleus sont les marches d'escaliers, aucun sol de pièces n'est fait en pierres apparentes.

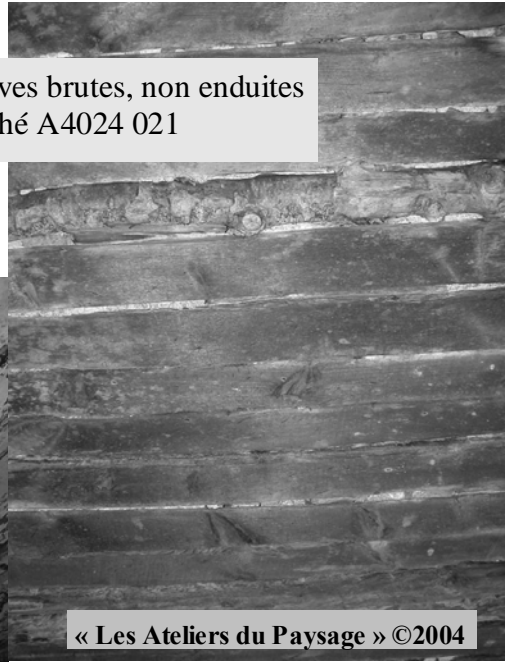
Sol bois

(16/69) Il se trouve essentiellement du bois de mélèze, sa disposition varie mais il a toujours été privilégié des lames larges (supérieures à 15cm et de largeurs diverses sur le même sol) qu'elles soient posées parallèlement ou en « point de Hongrie » (clichés B3017 067). Employé indifféremment sur une structure bois ou sur un extradados de voûte.

Sol plâtre

(30/69) Ce sont des chapes de plâtre coulées par tronçons de deux à trois m². Elles sont laissées telles quelles à l'usage (cliché A4024 040). Employé indifféremment sur une structure bois ou sur un extradados de voûte. Il se trouve selon les détériorations des reprises partielles par coulage, certainement pour restituer la planéité du sol (détérioration, cliché A4024 043).

Solives jointives brutes, non enduites
cliché A4024 021

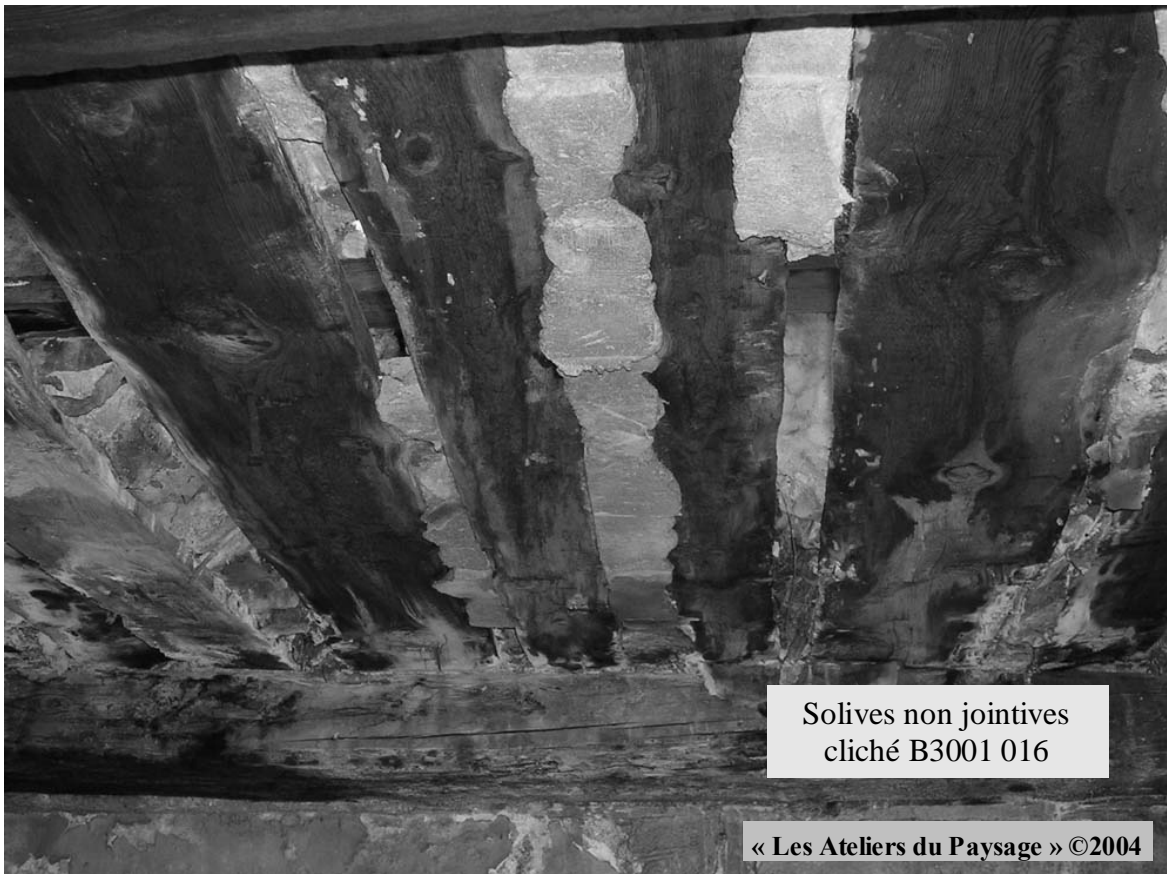


« Les Ateliers du Paysage » ©2004



Plafond à la Française
cliché B3027 078

« Les Ateliers du Paysage » ©2004



Solives non jointives
cliché B3001 016

« Les Ateliers du Paysage » ©2004

2.2 Les plafonds

Sur la base de 69 pièces étudiées ils se répartissent comme suit :

Plafond bois

(10/69) Planches délinées et jointives sur poutraison, chaulées ou non. Ces plateaux de 4 à 6 cm d'épaisseur sont directement circulés en combles ou habitation. Ils peuvent être couverts d'un autre parquet destiné à l'habitation (un seul cas identifié).

Sous face Toiture

(11/69) Aucune trace de plafond, ces espaces ne sont visiblement pas des pièces de vie, ils sont plutôt destinés au stockage de denrées, fourrages ou matériaux. Pour info la toiture en usage courant est le bardeau de mélèze sauf restauration en tôles métalliques petites ondes du début du XX^e siècle.

Voûtes

(9/69) Les niveaux zéro des constructions présentes quelquefois des voûtes, c'est le cas de 8 de ces voûtes. Elles sont systématiquement construites à posteriori de la bâtisse initiale, Nous constatons de plus qu'elles sont indifféremment construites au mortier de chaux ou de plâtre (clichés B3013037). Leur épaisseur au sommet peut ne pas dépasser 15 cm comme on peut l'observer sur deux voûtes bâties au plâtre (toutes deux au Serres). Pour l'une d'entre elles l'extrados est directement circulé et supportait près de 4 mètres de foin, l'autre supportait un plancher bois. Toutes ces voûtes sont brutes en sous face et laissent apparaître les traces de coffrages (clichés A2011 024), une seule est revêtue d'un enduit plâtre (habitation). Elles sont systématiquement chaulées quel que soit le matériau de construction.

Plafonds plâtre et solivage

(39/69) Le mode de construction consiste à créer la structure en bois, y installer un réseau de solives, kess, dosses ou plateaux, jointifs ou non. La chape de plâtre est ensuite coulée de façon à remplir les espaces entre les bois, coffrés par en dessous. Le plâtre est en même temps mis en surépaisseur du bois sur 4 à 6 cm. La sous face présente suivant le coulage jointif ou pas des alternances de bois et de plâtre (cliché B3001 016). Les plâtres concernés par cet usage sont systématiquement roses. Descriptif à rapprocher de celui du sol plâtre qui en est la face haute circulable.

En matière de finition nous pouvons déjà constater que l'état des lieux utilisés par les derniers habitants qu'atteste la présence de noir de fumée n'est pas toujours l'état dans lequel a pu se trouver le plafond initialement.

Concernant le solivage on peut constater que 47% des plafonds présentent des solives jointives (cliché A4024 021), ayant pour seuls interstices, comblés par le plâtre de coulage, les vides laissés par leurs irrégularités. Les autres 53 % présentent des bois non jointifs ou l'on a laissé des largeurs en général identiques à celles des bois soit 10 à 14 centimètres.

Sous face enduite ou pas : 50 / 50. Enduit ou pas le chaulage est systématique, il est constaté que les sous faces présentant des bois jointifs font partie des cas où le plafond est non enduit mais simplement chaulé.

Poutre enduite ou pas : les poutres sont plâtrées dans seulement 35 % des cas, le chaulage est systématique. Les poutres ne sont enduites que si la sous face du plafond l'est elle-même.

Cas particuliers :

- Poutres ouvragées présentant une fine mouluration en angle, certainement en réemploi car isolées, sur deux bâtis différents.
- Un plafond à la Française, coulé au plâtre, avec des entre axes de chevrons de 30 cm. Un réseau de bois, noyé dans le plâtre au coulage en assure la résistance.

2.3 Les cloisons séparatives

Dans la rédaction des fiches nous utilisons essentiellement la description suivante :

Cloisons pans de bois et remplissage plâtre et pierre banchés puis enduit plâtre (corps enduit puis finition). Badigeon de surface à la chaux

Détail des modes opératoires constatés dans le montage des cloisons (ou contre-cloison) de plâtre :

Après avoir repéré les solives de sol et de plafond correspondant au panneau à exécuter on y fixe des montants verticaux qui vont servir de raidisseurs. Ces bois sont délignés (parfois ils sont utilisés brut) sur deux faces parallèles qui donneront l'alignement du nu de la cloison. Leur épaisseur entre les deux faces rectifiées est l'épaisseur de la cloison (8 à 10 cm constatés).

Les bois sont percés quatre ou cinq fois (sur la hauteur) sur les faces brutes et sont insérés de chevilles en bois d'une douzaine de centimètres qui assureront la connexion avec le plâtre (cliché B3017 120).

Les entraxes ne sont pas standards, ni même répartis sur une longueur de cloison.

Les emplacements des montants obéissent à deux contraintes indépendantes de la cloison, tout d'abord ils assurent la fonction de montants de porte et c'est alors la côte de la porte qui donne l'entraxe. De même si la cloison en accueille une autre perpendiculairement à sa surface un montant est ajouté dans la longueur de celle-ci en face de la tête de l'autre cloison.

Les entraxes constatés sur un panneau sont par exemple :

- ✓ 3 entraxes de 0,68 cm et un quatrième de 0,43 cm.
- ✓ 4 entraxes de 110 ou 120 cm et un dernier de 0,80 cm.

(Clichés B3017 083)

Il semble que sur une même série de créations de cloison dans une maison le même entraxe courant a été reporté, ce qui suppose une notion de coffrage « standard » en réemploi dans tout le chantier.

Ces montants vont de plus servir à maintenir les bois de coffrage lors de la réalisation de la cloison. Une fois les coffrages fixés par tranches d'environ 40 cm de hauteur il ne reste plus qu'à couler du plâtre dans entre les banches, en y jetant pêle-mêle pierres, lauzes et plâtras.

Les cloisons sont en général enduites mais dans les pièces annexes, couloirs, cages d'escalier se trouvent des panneaux complets non enduits (cliché A4005 008). Il semble toutefois que ces surfaces aient été chaulées, mais de façon moins régulières et moins soignées que les autres surfaces elles-même badigeonnées.

2.4 Les enduits intérieurs

Le mode opératoire pour la réalisation des enduits intérieurs est le même sur les murs porteurs et de refends que sur les cloisons. En mur porteur, un premier garnissage est dressé dans un mortier proche de celui de la construction et ce de façon à surfacer le mur (cliché B3014 004). Pour les cloisons ou contre cloisons, cette surface est obtenue par le banchage.

Dans les cas les plus courants l'enduit et sa finition se composent de trois couches : Le corps d'enduit, un enduit de surface et un badigeon.

Le corps d'enduit : il fait de deux à trois centimètres d'épaisseur, il est dressé au plâtre « gros » (rose ou clair) (cliché B3017 088).

L'enduit de surface : D'une épaisseur de un à deux millimètres il est fait avec un plâtre plus fin et plus blanc que la couche précédente.

Le badigeon : il y a tout lieu de penser qu'il s'agit d'un badigeon de chaux. On le trouve appliqué avec un colorant en pied de mur (brun ou noir) ou encadrement de porte (bleu).

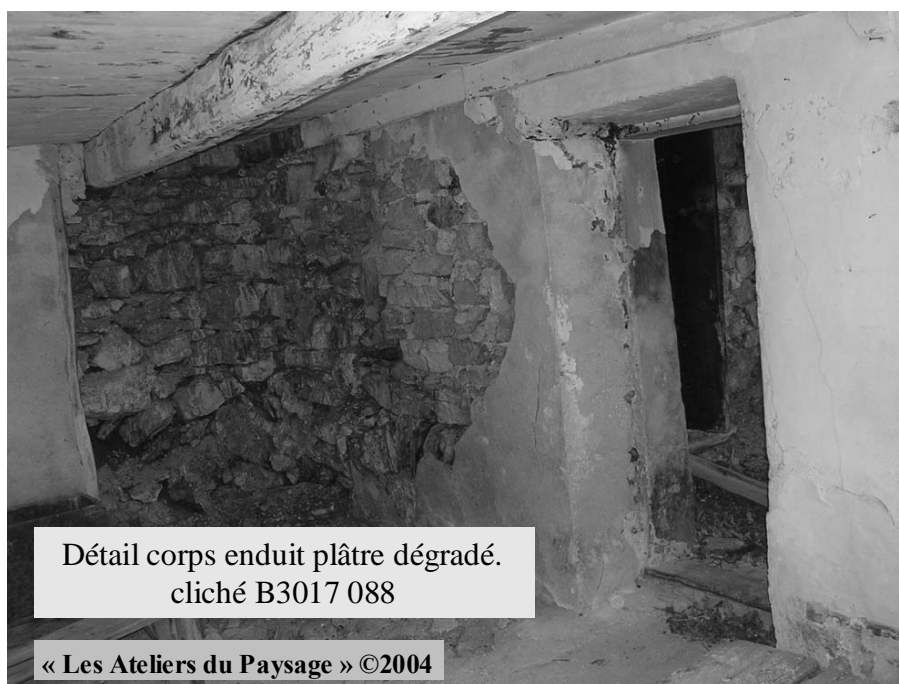
Sur cette base de matériaux et de techniques on trouve différentes variantes. Par exemple le badigeon est appliqué directement sur le plâtre rose (cliché B3017 088). La maçonnerie peut de même, pour les communs, être laissée en l'état du garnissage au mortier.

Au minimum et de façon systématique le badigeon est appliqué, même sur un support brut qu'il soit d'appareillage de moellons ou de bois de plancher. Toutes les parties des constructions ainsi que les espaces destinés aux denrées et aux animaux sont chaulés. Les seules pièces qui ne reçoivent aucune finition sont les volumes sous-toiture.



Enduit intérieur (sousta)
cliché B3014 004

« Les Ateliers du Paysage » ©2004



Détail corps enduit plâtre dégradé.
cliché B3017 088

« Les Ateliers du Paysage » ©2004

3. La synthèse

Des observations

	cas général	observations (minoritaires)
Structure	plâtre-chaux-sable	terre, chaux sable ou plâtre seul
Façades	plâtre-chaux-sable	chaux sable ou plâtre seul
Ouvertures	maçonnerie plâtre-chaux-sable ou plâtre	bois
Sols	plâtre à 43%	sol naturel, bois
Plafonds	solives + plâtre à 56 %	voûtes, bois, toiture
Cloisons	uniquement plâtre banché	
Enduits intérieurs	uniquement plâtre	

(Commentaires, compléments ou détails d'informations : voir rubriques concernées du rapport.)

Des choix, objectifs et perspectives de l'étude

De part sa complexité et de l'intérêt que nous avons apporté au projet global, le temps imparti pour cette réalisation a dépassé largement le cadre de son financement et les analyses ont été faites gratuitement.

Notre engagement dans la démarche patrimoniale et le respect du bâti nous ont amené à penser que ce travail constitué d'une collecte de données exhaustives, d'une base photographique et d'un rapport de synthèse participeront à l'écriture de l'histoire du patrimoine architectural de Barels.

Notre récompense sera que ce travail contribue à la gestion et l'entretien de ce patrimoine.